



Ministère de l'Environnement, du Développement

Durable et de la Protection de la Nature



Association « Les Amis de l'Environnement »

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ENVIRONNEMENT (AMEN)

BP: 81185 LOME – TOGO; cell: 90-35-91-35; E-mail: amen2002_kara@yahoo.fr

AVANT - PROJET PPD 191/18 Rév.1 (F)

ETUDE SOCIO ECONOMIQUE

APPUI AUX COLLECTIVITES LOCALES DE LA PLAINE DU MONO POUR LA PROMOTION ET LA GESTION DURABLE DES FORETS COMMUNAUTAIRES DU TOGO

Novembre 2019

Table des matières

INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE.....	6
1. PRESENTATION DU PROJET.....	6
2. II. OBJECTIF DE L'ETUDE	7
3. III. ZONES DE L'ETUDE	8
3.1. Localisation.....	8
3.2. Milieu physique	13
3.3. Milieu humain.....	21
4. IV. PUBLIC CIBLE DE L'ETUDE	25
5. V. DUREE ET PERIODE DE L'ETUDE.....	25
6. VI. RESULTATS ATTENDUS.....	25
DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE	26
2.1. RECHERCHE ET ETUDE DOCUMENTAIRES	26
2.2. INTERVIEWS ET ENQUETES DE TERRAIN	26
2.2.1. Enquête par questionnaire	26
2.3. OBSERVATION	27
2.4. OUTILS ET METHODES.....	28
2.5. DEPOUILLEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	29
TROISIEME PARTIE : REVUE DE LITTERATURE.....	30
3.1. GENERALITES.....	30
3.2. FORÊT DANS LE MONDE ET AU TOGO	30
QUATRIEME PARTIE : RESULTATS DES ENQUETES.....	32
4.1. Organisation de la population	32
4.2. Organisation sociale.....	33
4.3. Organisation économique	44
4.4. Equipements socio-éducatives	54
4.5. Connaissances sur les forêts.....	59
CINQUIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS ET CONCLUSIONS	63

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Localités concernées en fonction des Préfectures et Régions</i>	13
<i>Tableau 2 : Données de la population des cantons ciblés par le projet</i>	22
<i>Tableau 3 : Données de la population des Préfectures ciblées par le projet</i>	23
<i>Tableau 4 : Données de la population des Régions ciblées par le projet</i>	23
<i>Tableau 5: Organisation Non Gouvernementale dans la plaine du Mono</i>	41
<i>Tableau 6 : Les institutions de micro finance opérant dans les différents cantons</i>	51
<i>Tableau 7: Forêts communautaires</i>	59
<i>Tableau 8: Forêts étatiques</i>	60
<i>Tableau 9 : Impacts positifs des forêts</i>	61
<i>Tableau 10 : Situation démographique</i>	74
<i>Tableau 11 : Situation sociale</i>	76
<i>Tableau 12: Situation économique</i>	82
<i>Tableau 13 : Situation des forêts</i>	86

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Carte du Togo</i>	9
<i>Figure 2 : carte de la Région Centrale</i>	11
<i>Figure 3 : Carte de la Région des Plateaux</i>	12
<i>Figure 4. Diagramme ombrothermique de la station de Sokodé (1996-2007)</i>	15
<i>Figure 5 : Courbe ombrothermique de la Région des Plateaux (1982-2012)</i>	16
<i>Figure 6 : Mode d'éclairage dans les ménages</i>	36
<i>Figure 7 : Eau de consommation dans les ménages (Source : Travaux de terrain)</i>	37
<i>Figure 8 : Energie destinée à la cuisine dans des ménages</i>	38
<i>Figure 9 : Mode d'aisance</i>	40
<i>Figure 10 : Appréciation de la contribution des ONG</i>	43
<i>Figure 11 : Répartition de la population en fonction des activités économiques</i>	44
<i>Figure 12 : Revenu mensuel</i>	50
<i>Figure 13 : Existence des institutions financières</i>	51
<i>Figure 14 : Disponibilité d'un centre de santé</i>	56
<i>Figure 15 : Disponibilité d'un centre de santé</i>	57

LISTE DES PHOTOS

<i>Photo 1. Lieux de prière des chrétiens</i>	33
<i>Photo 2. Lieux de prière des musulmans</i>	33
<i>Photo 3. Maison en béton à toiture en dalle</i>	34
<i>Photo 4. Maison en dur à toiture en tôle</i>	34
<i>Photo 5. Maison en terre à toiture en tôle et en paille</i>	35

<i>Photo 6. Immeuble abritant les agences de la CEET et TdE à Amou-Oblo</i>	<i>36</i>
<i>Photo 7. Maison disposant un compteur de la CEET et une maison avec un panneau solaire</i>	<i>37</i>
<i>Photo 8. Forage et puits</i>	<i>38</i>
<i>Photo 9. Charbon de bois</i>	<i>39</i>
<i>Photo 10. Points de vente du Gaz.....</i>	<i>39</i>
<i>Photo 11. Dépotoir sauvage derrière une maison</i>	<i>41</i>
<i>Photo 12. Action des ONG (Plan-Togo).....</i>	<i>44</i>
<i>Photo 13. Champ de sorgho</i>	<i>45</i>
<i>Photo 14. Champ de maïs et la conservation du maïs récolté</i>	<i>45</i>
<i>Photo 15. Champs de soja et d'haricot.....</i>	<i>46</i>
<i>Photo 16. Champ de manioc.....</i>	<i>46</i>
<i>Photo 17. Champs de cacao et de café</i>	<i>46</i>
<i>Photo 18. Plantations d'anacarde et de palmier à huile</i>	<i>47</i>
<i>Photo 19. Butes pour planter les ignames</i>	<i>47</i>
<i>Photo 20. Poulailier et les moutons.....</i>	<i>48</i>
<i>Photo 21. Marché sans hangars modernes.....</i>	<i>49</i>
<i>Photo 22. Marchés avec les hangars modernes.....</i>	<i>49</i>
<i>Photo 23. Présence des artisans (menuiserie et soudure)</i>	<i>50</i>
<i>Photo 24. Immeuble de l'institution de micro finance OIC</i>	<i>52</i>
<i>Photo 25. Immeuble des institutions de micro finance COOPEC et FUCEC.....</i>	<i>53</i>
<i>Photo 26. Piste reliant Tchamba à Koussountou et Bago</i>	<i>53</i>
<i>Photo 27. Piste reliant Anié à Pallakoko.....</i>	<i>54</i>
<i>Photo 28. Piste reliant Tohun à Tado.....</i>	<i>54</i>
<i>Photo 29. Collège Confessionnel et plaque du Lycée à TADO.....</i>	<i>55</i>
<i>Photo 30. Collège confessionnel à GLEI.....</i>	<i>55</i>
<i>Photo 31. Bâtiment d'un Lycée à AKPARE.....</i>	<i>56</i>
<i>Photo 32. CMS d'AMOU-OBLO et dispensaire à TADO.....</i>	<i>57</i>
<i>Photo 33. Plaque d'un CMS privé à GLEI</i>	<i>58</i>
<i>Photo 34. Plaque du CMS d'AKPARE</i>	<i>58</i>
<i>Photo 35. USP de BAGO.....</i>	<i>59</i>

RESUME ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE GESTION DES FORETS COMMUNAUTAIRES DE LA PLAINE DU MONO

L'étude socio-économique des villages et terroirs riverains de la plaine du Mono, sélectionnés dans le cadre du projet met en évidence de nombreuses contraintes et opportunités en termes d'aménagement forestier durable et de développement local. Cette investigation a permis aussi de prendre la mesure des capacités réelles des communautés concernées.

Il ressort de nos investigations certains faits saillants, à savoir : [i] Bien que les populations riveraines soient fortement dépendantes des forêts de par leurs activités quotidiennes (chasse, pêche et collecte des produits de la forêt), elles adhèrent à l'aménagement des forêt communautaires dont un pourcentage des bénéfices de son exploitation leur sera réservé pour des réalisations sociales à caractère communautaire : éducation, santé, points d'eaux aménagés, etc. [ii] Une réunion d'information sera organisée avant l'exploitation de chaque assiette de coupe. Ce sera l'occasion de clarifier les rôles, attentes et préoccupations des différentes parties prenantes (communes, opérateur économique et populations riveraines) lors des activités d'exploitation et d'aménagement ; [iii] pour préserver l'harmonie dans les villages lors de l'exploitation, les jeunes des villages riverains doivent être recrutés à compétence égale ; [iv] les structures associatives ne sont pas très développées. Il va falloir créer et former des structures de gestion du massif forestier du genre 'comité paysans-forêt', qui devraient assurer le contrôle des différentes pistes menant à la forêt communautaire, de peur de voir la forêt communautaire envahie par le sciage sauvage avec l'ouverture des routes parallèles. ; [v] il faudrait aussi faciliter la mise en place d'un comité de gestion des revenus procurés par l'exploitation de la forêt communautaire ; [vi] pour éviter des conflits récurrents, il est adéquat de contribuer à la création des structures de gestion des conflits ; [vii] une analyse des filières et une élaboration des chaînes de valeur de certains produits devrait se faire au niveau de la cellule de la foresterie communautaire ; [viii] l'amélioration des voies d'accès (ouverture de route, entretien régulier des pistes rurales) va favoriser l'écoulement des produits agricoles vers les marchés les plus attrayants et stimuler la production agricole. Au niveau de la participation des femmes à la gestion de l'environnement il faut prendre en compte non seulement la conservation et la protection des ressources mais aussi en tant que secteur de production. En effet l'exploitation des ressources naturelles offre des opportunités de création de revenus, d'où l'intérêt d'une

meilleure implication aussi bien des hommes que des femmes pour leur permettre d'avoir accès aux ressources, et de tirer partie de leur expertise.

Cependant, cette gestion de l'environnement soulève des problèmes notamment :

- la faible niveau d'implication des femmes dans la définition et la mise en œuvre des politiques de gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement due au faible niveau d'éducation et d'information ;
- l'absence d'un programme d'éducation environnementale prenant en compte le genre et le niveau d'instruction des populations ;
- l'insuffisance de l'appropriation des technologies de conservation et d'exploitation des ressources naturelles (énergie solaire, énergie éolienne, biogaz, gaz industriel, foyers améliorés) ; le déficit de gestion des emballages plastiques, des ordures ménagères, des eaux usées et des eaux de ruissellement.

En milieu rural, la principale source d'énergie reste le bois de chauffe (95% des ménages) que les femmes sont contraintes de chercher le bois au nom de la division sociale du travail. La difficulté d'accès à cette source d'énergie se traduit par une surcharge de travail, un impact négatif sur leur santé et l'insuffisance de temps consacré aux activités productives et rémunérées.

Des nombreux enseignements sont également tirés de cette mission, dont les plus importantes sont: [i] le caractère impératif de la réhabilitation des routes et des ponts de la zone d'étude ; [ii] le préalable du renforcement et de la consolidation des institutions communautaires. La gestion de la forêt communautaires ne peut être faite et le développement esquissé par des institutions sans ressources, atrophiées et en proie à la mauvaise gouvernance. Un véritable travail « construction institutionnelle » s'impose, avec l'implication des autorités préfectorales et municipales, des différents partenaires, les élites et les populations locales elles-mêmes.

INTRODUCTION

L'appauvrissement de la richesse biologique de notre planète a suscité des préoccupations sans cesse croissantes. L'humanité toute entière a commencé à reconnaître que la diversité biologique est menacée et qu'il fallait d'urgence améliorer l'utilisation des ressources biologiques.

Le Togo n'est pas un pays forestier. Cependant, il a des massifs forestiers sur les versants des montagnes, le long des cours d'eau et les forêts classées, ce qui lui donne une très grande richesse en biodiversité.

Dans la plaine du Mono plus, l'ampleur des défrichements résultant de l'extensivité et de la «conquête foncière» est responsable de la disparition de vastes espaces de forêts et de savanes. Cette disparition entraîne des risques de dégradation des sols et du développement de l'érosion (LAMOUREUX M., 1969).

La gestion des ressources forestières au TOGO, partant de l'héritage colonial basée sur le respect de la réglementation forestière et la répression tout en faisant souvent des autres parties prenantes des délinquants potentiels et se voulant durable, avec les temps actuels, devait se baser plus sur une approche intégrante et conciliante des pratiques sociales.

La forêt communautaire est une zone du domaine forestier non permanent ou permanent affectée à une communauté villageoise en vue de mener des activités ou d'entreprendre des processus dynamiques pour une gestion durable des ressources naturelles à partir d'un plan de gestion simplifié.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

1. PRESENTATION DU PROJET

Évaluée à 449 000 ha en 1970, la superficie des forêts naturelles denses du Togo n'a cessé de régresser au fil des années. En 2005, on estimait à seulement 386 000 hectares, la superficie des formations forestières denses (forêt dense sèche et forêt semi-décidue). Selon les estimations de la FAO (FRA 2010), la superficie des forêts denses serait de 287 000 ha dont 68% serait des forêts de production, 16% des forêts de protection et 16% de forêts de conservation de la biodiversité. Ces données publiées sur les forêts du Togo résultent d'estimations et ne reposent sur aucun inventaire. Au stade actuel des connaissances, les ressources forestières togolaises ont fait seulement l'objet d'une relative caractérisation au plan floristique et n'ont pas connu d'inventaires véritables qui auraient permis d'avoir une connaissance plus précise du potentiel existant afin d'assurer une bonne planification de leur utilisation. L'utilisation des terres dans le cadre du reboisement au Togo se chiffre à 50 000 ha selon le Deuxième rapport du Togo sur la Gestion Durable des Forêts (GDF) pour la période 2005-2009.

Selon les spécialistes, au moins 30 % du territoire d'un pays, c'est-à-dire environ un tiers de sa superficie devrait être couvert de forêt. Le Togo n'a pas encore atteint ce niveau : en 2016, ses ressources forestières couvrent seulement 24,24% du territoire. Les récents calculs indiquent que tout ce que le Togo compte comme forêt couvre une superficie d'environ 3.376.188 ha.

La dégradation de l'environnement affecte, en premier lieu, les ressources naturelles qui sont la principale source de vie pour les populations les plus vulnérables. La préservation de l'environnement est donc en relation directe avec la question de la pauvreté.

Les prescriptions d'aménagement des forêts communautaires doivent intégrer toutes les activités génératrices de revenus des populations riveraines liées à l'usage des ressources forestières.

2. II. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'étude socio- économique a pour objectif d'évaluer la situation socioéconomique de la zone forestière concernée afin de mieux intégrer les composantes économiques et sociales dans le plan simple de gestion. Elle vise à collecter, analyser et capitaliser les données et informations sur les conditions bio-physiques, sociales, économiques et institutionnelles en vue de l'élaboration du plan d'aménagement dans les différents villages identifiés dans la zone de la plaine du Mono.

Les objectifs spécifiques découlant de l'objectif global sont:

- décrire le milieu physique de toute la zone d'étude ;
- faire ressortir le potentiel forestier de la zone concernée et le mettre en corrélation avec l'aménagement durable et le développement local ;
- dégager les caractéristiques du milieu humain et mettre en évidence les conditions démographiques des villages ;
- recenser les institutions et les organisations locales [traditionnelles et modernes], avec un accent mis sur leur contribution à la problématique de l'aménagement durable et du développement local ;
- dégager la structure de la tenure foncière et de la tenure forestière coutumières et la mettre en perspective avec l'aménagement forestier durable ;
- caractériser les systèmes d'exploitation agricole et mettre en lumière les synergies et les conflits potentiels avec l'aménagement forestier durable ;
- caractériser les modes d'exploitation des ressources [ligneuses, non ligneuses, fauniques & halieutiques] et leurs corrélations avec l'aménagement forestier durable et le développement local ;
- décrire et évaluer les modes, les filières de commercialisation et la structure du marché local et régional ;
- identifier et décrire les autres activités d'extraction des ressources naturelles ou minières dans la zone d'étude ;
- cartographier les zones d'utilisation des ressources et identifier les conflits potentiels avec la vocation de la forêt communautaire ;
- apprécier les revenus monétaires des ménages ruraux ;

3. III. ZONES DE L'ETUDE

3.1. Localisation

La plaine du Mono s'étend entre le 6°30 et 9°20 de latitude Nord et est la plus grande plaine du Togo. Elle comporte deux unités situées de part et d'autre d'une ligne imaginaire reliant Tsévié à Kouvé. Au Nord, la première unité, vallonnée, s'incline progressivement de Sokodé à Tsévié (500 m à 300 m) ; elle est reliée par un talus irrégulier à la seconde unité. Cette unité est sédimentaire et recouverte de sable argileux (terre de barre) avec, par endroits, des zones marécageuses (basses vallées du Zio, du Haho et du Mono).

La plaine du Sud se termine par un escarpement de 20 mètres environ et domine une zone côtière basse, rectiligne, longue de 50 kilomètres et large de 2 kilomètres en moyenne. D'altitude parfois inférieure au niveau de la mer, cette zone ne dépasse nulle part 10 mètres. Dans l'ensemble, c'est un complexe de lagunes et de cordons littoraux (figure 1, 2 et 3 : Carte du Togo et carte localisant les deux régions concernées par le projet).

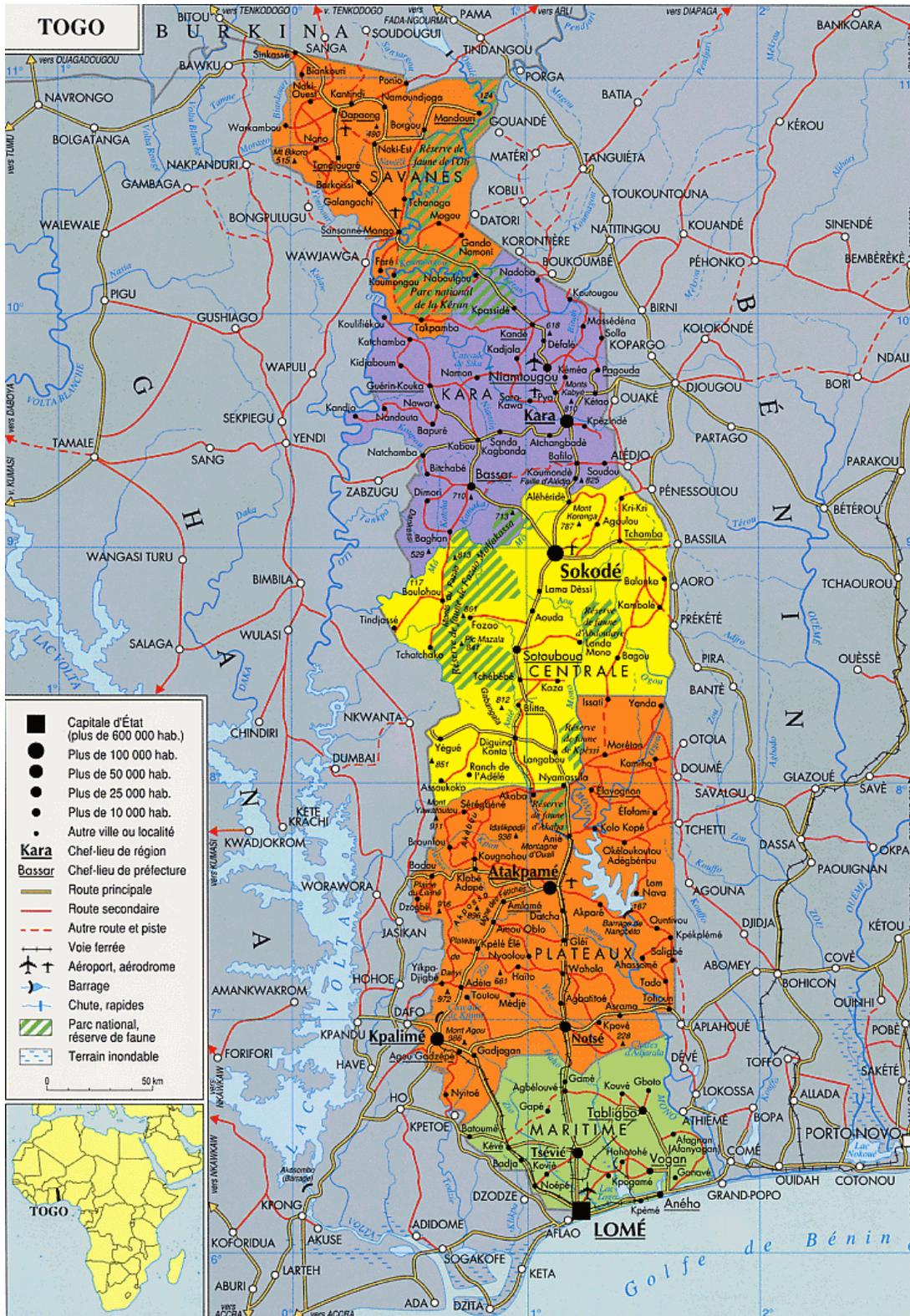


Figure 1 : Carte du Togo

Le projet qui fait l'objet de cette étude concerne quinze (15) localités dans quinze (15) cantons dans deux Régions économiques de la plaine du Mono. Il s'agit de la Région Centrale au Nord (figure 2) et de la Région des Plateaux au Sud (figure 3).

Dans la Région Centrale, six (06) localités situées dans trois (03) Préfectures sont concernées par cette étude

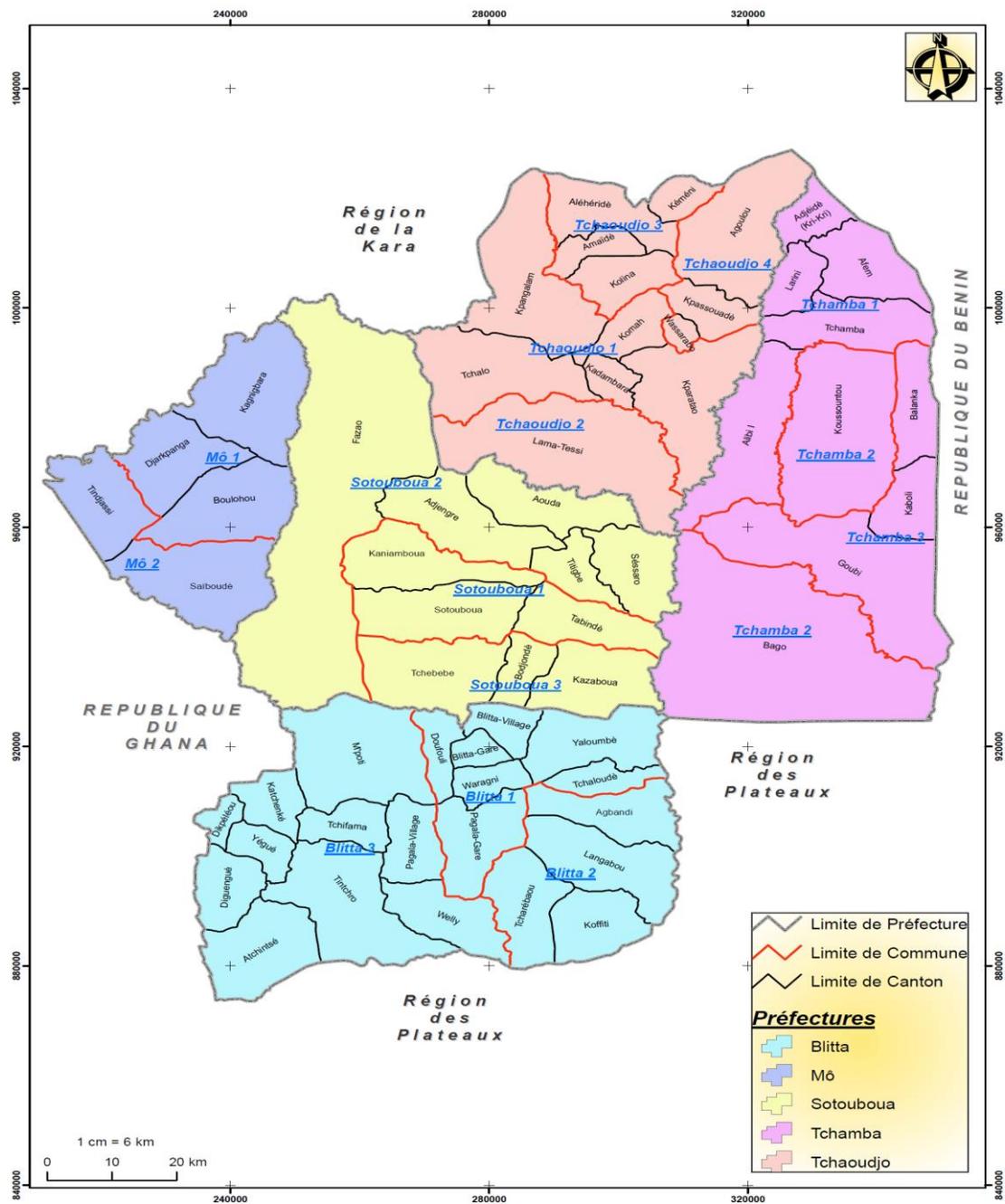


Figure 2 : carte de la Région Centrale

et dans la Région des Plateaux, neuf (09) localités situées dans sept (07) Préfectures (tableau 1).

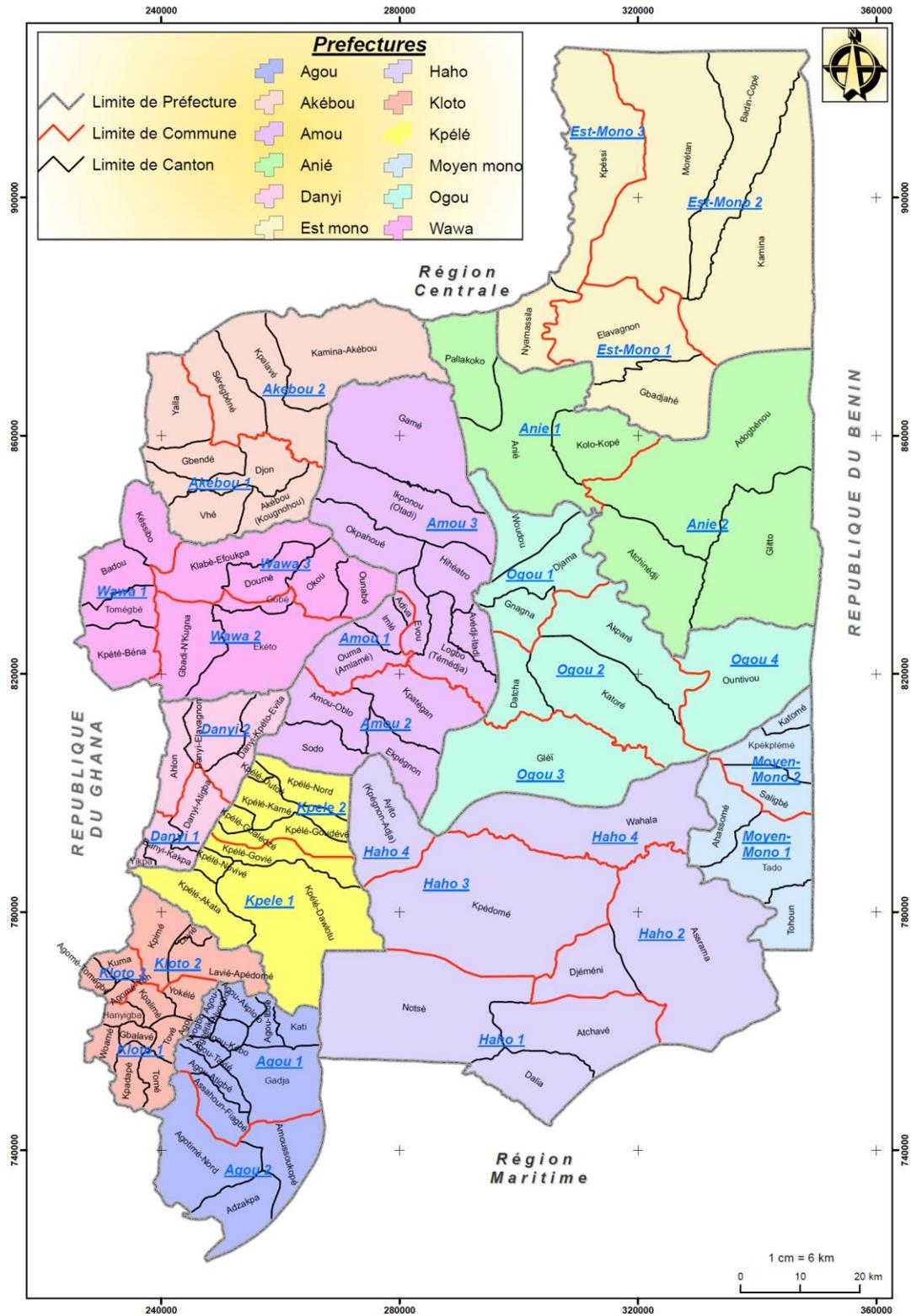


Figure 3 : Carte de la Région des Plateaux

Tableau 1 : Localités concernées en fonction des Préfectures et Régions

Régions	Préfectures	Localités
REGION DES PLATEAUX	AGOU	Avetonou
	AMOU	Amou-Oblo
	ANIE	Pallakoko
	EST-MONO	Morétan
	HAHO	Wahala
	KPELE	Tutu
	MOYEN-MONO	Tado
REGION CENTRALE	OGOUE	Akparè Gleï
	BLITTA	Assoukoko
	SOTOUBOUA	Welly
		Aouda
		Kazaboua
	TCHAMBA	Bago Koussountou

3.2. Milieu physique

Etant donné que la zone d'étude couvre deux Régions qui ont des réalités différentes, il serait judicieux de présenter cette partie par Région.

3.2.1. Climat et hydrographie

3.2.1.1. Climat

➤ Région Centrale

Les Préfectures de la Région Centrale jouissent d'un climat soudanien qui est marqué par l'alternance de deux (02) saisons : l'une sèche et l'autre pluvieuse. La saison sèche va généralement de novembre à avril et se subdivise en deux périodes. De novembre à février, c'est la période de l'alizé du Nord-Est, connu sous le nom d'harmattan qui est un vent sec et frais apportant les conditions climatiques sahéliennes caractérisées par de fortes amplitudes thermiques journalières et par l'absence de précipitations. La deuxième période de mars à avril marquant la fin de l'harmattan ; c'est l'époque la plus pénible de l'année car la chaleur est suffocante (moyenne mensuelle de l'ordre de 30°C).

La saison pluvieuse commence en mai et finit vers octobre ; elle est liée au passage de la mousson du Sud-Ouest, chaude et humide. Elle apporte les conditions climatiques équatoriales : forte pluviosité, amplitude thermique mensuelle relativement faibles. Généralement les précipitations sont violentes et brèves, surtout en début et fin de saison. Selon la Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN), dans les Préfectures de Blitta, Sotouboua et Tchamba, les températures sont extrêmement élevées sans être excessifs. Elles varient d'une saison à l'autre au cours de l'année. La moyenne annuelle tourne autour de 26°C et peut atteindre 28°C. Les moyennes annuelles des pluies varient entre 1200 mm et 1500mm (figure 4 : Courbe ombrothermique). Le régime pluviométrique de type tropical humide à deux saisons, se caractérise par l'inégale répartition des pluies au cours de la saison des pluies. Le maximum de pluie est enregistré en juillet-août et les précipitations sont irrégulières d'une année à une autre. Selon les populations, on note depuis un certain temps le retard des pluies.

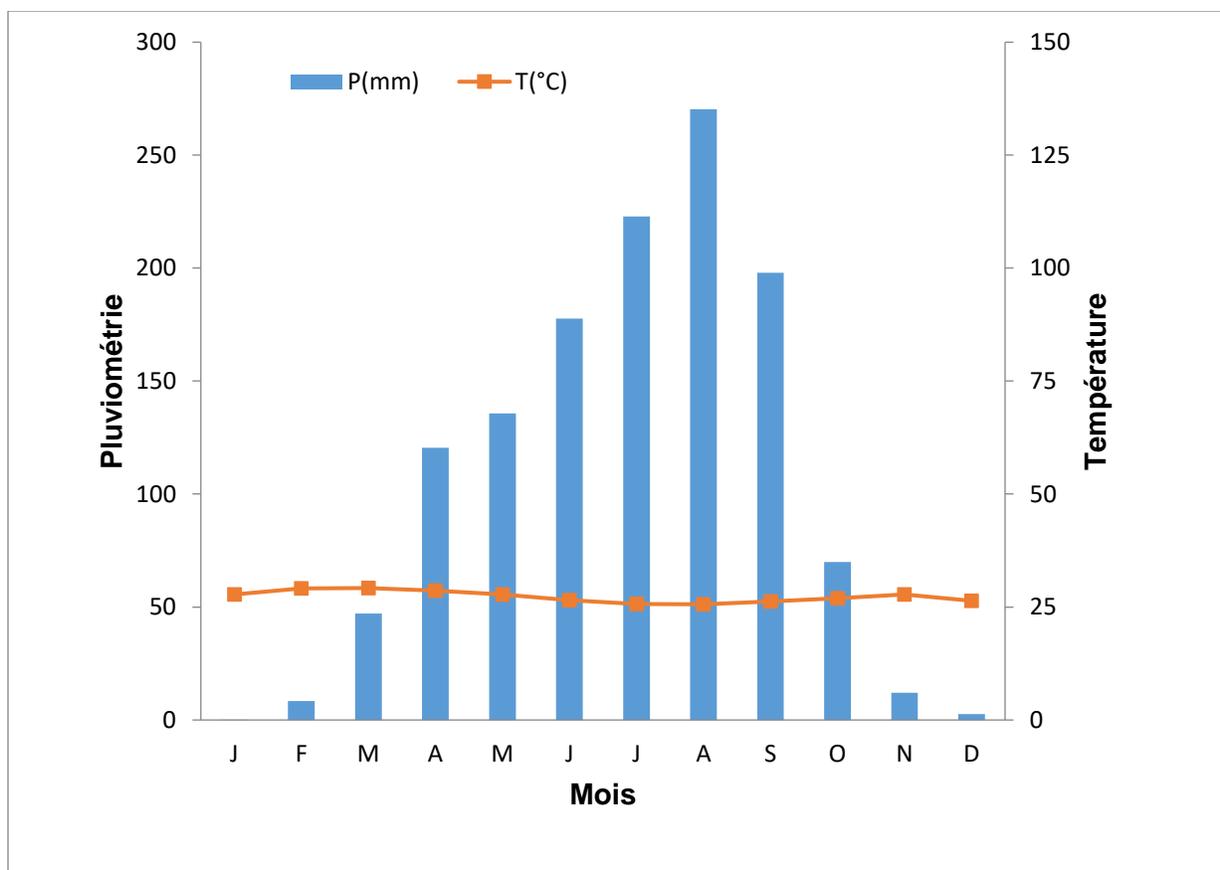


Figure 4. Diagramme ombrothermique de la station de Sokodé (1996-2007)
Source : Direction Nationale de Météorologie (Lomé)

➤ Région des Plateaux

La Région des Plateaux est sous la dépendance de deux masses d'air : l'alizé continental du Nord-Est (harmattan) sec et chaud provenant des hautes pressions du Sahara et qui souffle de décembre à janvier et la mousson du Sud-Ouest qui souffle de juin à septembre, chaud et humide qui apporte la pluie. Le contact entre ces deux masses d'air se fait au niveau de la zone de convergence intertropicale au sein de laquelle se trouve le Front Inter Tropical (FIT) dont le déplacement détermine les saisons au cours de l'année.

A l'instar de toute la partie Sud du pays, la Région des Plateaux jouit d'un climat subéquatorial caractérisé par des alternances de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches :

- Une grande saison pluvieuse couvrant la période de mi-mars à mi-juillet avec un maximum de pluie en juin et septembre;

- Une petite saison sèche de mi-juillet à mi-août;
- Une petite saison de pluie de mi-août à mi-novembre;
- Une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

Les précipitations fluctuent beaucoup. Elles sont fortes en saison pluvieuse et presque nulles en saison sèche. La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 1200 et 1500 mm/an.

Les températures moyennes mensuelles dans cette Région varient d'un mois à l'autre au cours de l'année. Février est le mois le plus chaud avec près de 28°C alors que août se révèle comme le mois le plus froid avec 23°C. L'amplitude thermique annuelle ne dépasse pas 5°C (figure 5 : Courbe ombrothermique).

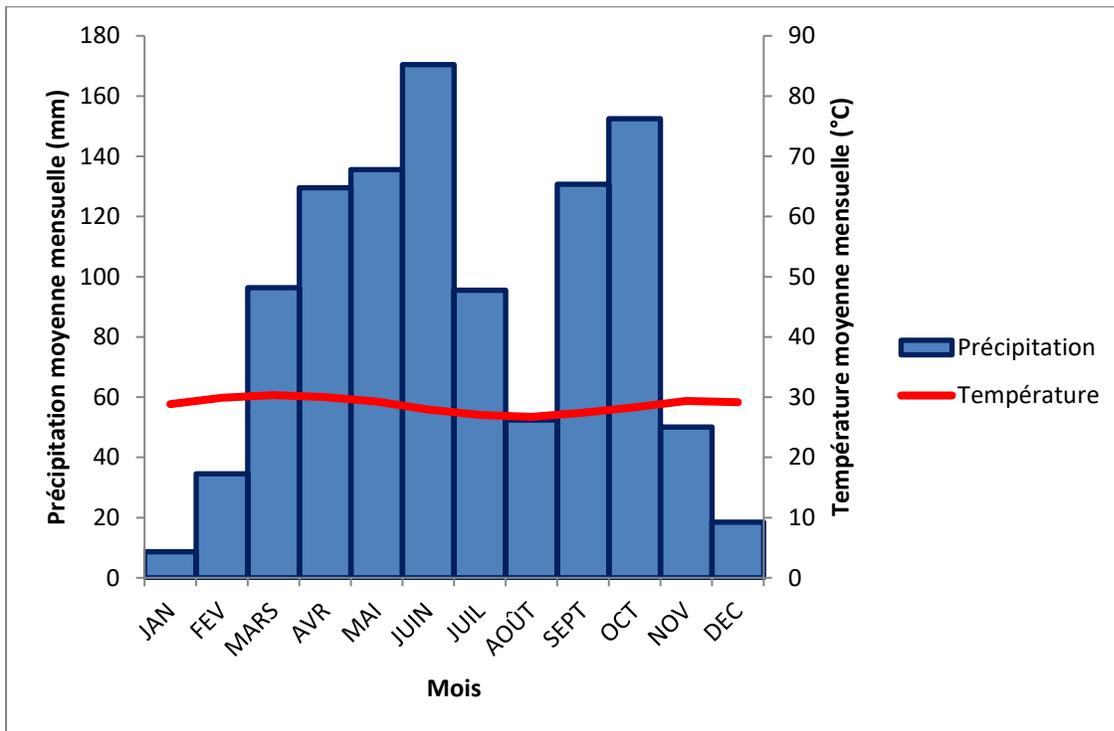


Figure 5 : Courbe ombrothermique de la Région des Plateaux (1982-2012)

Source : Direction Générale de la Météorologie Nationale

L'humidité de l'air est la proportion de vapeur d'eau contenue dans l'air. Elle entraîne, à saturation, les phénomènes de la pluie et de la rosée.

Dans la zone du projet, elle varie d'une saison à une autre. Elle est élevée au cours de la saison pluvieuse et surtout pendant la mousson où l'air est frais et plus humide et faible durant l'harmattan lors de la saison sèche où l'air est frais et plus sec. Il faut retenir que l'insolation est forte en saison sèche et l'évaporation est forte en saison de pluie.

3.2.1.2. Hydrographie

D'une manière générale, les cours d'eau du Togo du fait de leur orientation Nord-Sud, possèdent des régimes intimement liés au climat. Dans la partie Nord du pays où se trouve la Région Centrale, les cours d'eau ont un régime tropical sec à long étiage et dans la partie Sud de la Région des Plateaux, ils ont un régime tropical humide à deux crues. La zone d'étude : la plaine du Mono est caractérisée par le fleuve « Mono » qui possède un régime irrégulier dû à son origine tropicale, car il prend sa source dans les massifs de Tchaoudjo près de la frontière béninoise. L'hydrographie de la plaine du Mono, zone du projet est composée des eaux de surface et des eaux souterraines.

➤ **Région Centrale**

- ***Eaux de surface***

Les Préfectures de Blitta, Sotouboua et de Tchamba sont drainées par un réseau de cours d'eau. Dans la Préfecture de Blitta, le réseau est caractérisé par l'Anié et ses affluents comme Okou, Welly, Yéloum. Ce réseau est soutenu par le Mono à la limite de la Région des plateaux qui alimente la pénéplaine de l'Est. Les cours d'eau Assoukoko, Yégué et Kofolo alimentent la zone montagneuse de l'Adélé et sont plus ou moins importants avec un écoulement permanent appréciable. Dans la Préfecture de Sotouboua, le réseau hydrographique est caractérisé par le Mono et son affluent l'Anié avec des rivières comme : Sotouboua, Kaniaboua, Déréboua, Kazaboua et Yomaboua. Dans la Préfecture de Tchamba, le réseau hydrographique est caractérisé par le fleuve Mono et son affluent Ogou qui irriguent toute la préfecture du Nord au Sud. Ces eaux de surface sont alimentées par les eaux pluviales.

- ***Eaux souterraines***

La Région Centrale étant caractérisé par des formations géologiques anciennes, les eaux souterraines sont peu disponible mais difficile d'accès. La maîtrise des eaux souterraines se fait grâce à la réalisation des puits et forages. Les puits traditionnels ont une profondeur comprise entre 10 et 15 m. Mais à cette profondeur, les réserves d'eau sont très maigres, d'où leur tarissement précoce. Par contre, les forages atteignent des profondeurs plus importantes (100 à 200 m) et permet de déboucher sur des nappes souterraines dont les réserves sont aussi faibles. Dans les Préfectures de Blitta, Sotouboua et Tchamba, les populations utilisent les puits et les forages.

➤ **Région des Plateaux**

• *Eaux de surface*

La Région des Plateaux où on recense huit (08) Préfectures (Agou, Amou, Anié, Est-Mono, Haho, Kpele, Moyen-Mono et Ogou) qui sont concernées par cette étude est drainée par un des principaux affluents l'Anié et l'Ogou. Ce réseau est soutenu par les rivières Ouolo, Boulou, l'Amou, l'Amouchou et autres. Dans la Préfecture du Haho la présence du Haho qui prend sa source dans les monts Melindo et nourri par le Yoto et le Lili. Ces eaux de surface sont alimentées par les eaux pluviales et coulent dans la vallée peu profonde du plateau continental où la perméabilité des formations sablo - argileuses du sédimentaire favorise leur infiltration.

• *Eaux souterraines*

Le socle de la Région des Plateaux est un socle de type dahoméen, caractérisé par une très grande variété lithologique : roches cristallines et cristallophylliennes. Ainsi, la nature des formations géologiques a une grande influence sur les conditions d'existence des eaux souterraines. Les données relatives aux eaux souterraines contenues dans l'altération, émanent principalement d'observation sur les puits; ces données sont hétérogènes, épisodiques, relatives à une majorité d'ouvrages incomplets de fractures locales, et concentrées de plus, à proximité des grands centres de peuplement.

Toutefois, on peut distinguer deux principaux types de nappes :

- Les nappes localisées dans les roches d'altération (tendres) peut profondes qui ont un faible débit et tarissent souvent en saison sèche;
- Les autres localisées dans les zones de fracture du socle, plus profondes avec un grand débit.

Sols, végétation et faune

Sols

Les sols, formation de surface d'épaisseur variable, résultent de la décomposition d'éléments minéraux et organiques sous l'action de processus physique, chimique ou biologique. Leur qualité dépend de leur composition. Dans la plaine du Mono, on rencontre plusieurs types de sols.

➤ Région Centrale

La Région Centrale est le domaine d'une variété de sols qu'on peut toutefois regrouper en cinq (05) catégories pédologiques (Boukpepsi, 2003), il s'agit de :

- Les sols peu évolués d'érosion l'inondation temporaire de ces sols favorise le dépôt d'humus et de matière qui rendent ces sols fertiles et propices aux cultures vivrières ;
- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés avec apparition d'une cuirasse soit faiblement hydromorphe ;
- Les sols ferralitiques fortement oxydés, plus favorables à la culture des céréales qu'à celles des légumineuses ;
- Les sols hydromorphes provenant le plus souvent d'apport d'alluvions ou de colluvions, caractéristique des bas-fonds et le long des cours d'eau ;
- Les vertisols riches en éléments minéraux : ils contiennent plus de 40% d'argiles et ont une grande valeur agronomique.

➤ Région des Plateaux

La Région des Plateaux est aussi une zone d'une variété de sols. On peut citer les types de sols suivants : les sols ferralitiques, les sols ferrugineux et les sols hydromorphes.

Les sols ferralitiques sont propices aux cultures de plantations (café, cacao). Quant aux sols ferrugineux, ils sont le domaine d'élection des cultures vivrières et abondent dans la plaine. Les sols hydromorphes se trouvent dans les bas-fonds de la vallée des cours d'eau. Ces derniers sont composés d'argile regorgeant souvent d'eau et sont propices à la riziculture. Il faut noter que la

Préfecture d'Anié est à dominance des sols hydromorphes avec présence de gley (Lamouroux, 1969).

Végétation

➤ Région Centrale

La végétation forestière est rare. Elle se concentre le long des cours d'eau sous forme de galeries forestières étroites, ainsi qu'en quelques îlots peu étendus. Encore s'agit-il de forêt sèche et relativement claire. Les forêts classées dont la plus étendue est celle de Fazao au Nord de la chaîne Atacorienne, sont constituées par des peuplements assez clairsemés.

La majeure partie du bassin est couverte de prairies au Nord du 8ème parallèle, et de savane arbustive ou arborée au Sud. Les cultures inégalement réparties peuvent intéresser localement des surfaces importantes.

La Région Centrale qui couvre les zones écologiques II, III et IV (Ern, 1979), est caractérisée par une végétation liée au type de relief. La plaine est le domaine des savanes tandis que les zones de montagnes sont couvertes de forêts denses sèches, le long des rivières est marqué par la présence des forêts galeries (Woegan, 2007). Il s'agit des :

- ✓ forêts sèches à *Erythrophleum guineensis* ;
- ✓ forêts claires à *Isobertinia doka* ;
- ✓ forêts galeries à *Berlinia grandiflora*, le long des cours d'eau ;
- ✓ la savane arborée à *Lophira lanceolata* ;
- ✓ la savane arbustive à *Diniella oliveri* ;
- ✓ la savane herbeuse à *Andropogon ssp.*

Le couvert végétal de la Région Centrale est plus ou moins diversifié et caractérisé par la savane arborée sur la pénéplaine dont les arbres ont une faible hauteur. C'est une savane ravagée chaque année par les feux de brousse et par les activités humaines dont l'agriculture et de la recherche du bois ou de charbon de bois. On note aussi la présence de certaines espèces aussi comme : le *Chlorophara excelse* (Iroko), le *Bombax buonopzeuse* (Kapokier), le *Khayagrandifolia* (acajou) etc. on y trouve aussi des graminées et des plantes à valeur alimentaire ou médicinale. On note de vastes plantations de tecks géré par l'Office de Développement et de l'Exploitation des Forêts (ODEF) dans la Région Centrale.

➤ **Région des Plateaux**

Le paysage végétal de la Région des Plateaux est très dégradé aujourd'hui et est constitué des îlots forestiers disparates à *Ceiba pentandra*, *Antiaris africana*, *Melicia excelsa*, *Cola cordifolia*, etc... Il existe aussi des reliques de galeries forestières à *Cynometra megalophylla*, *Pterocarpus centalinoide*, *Cola gigantea* et des savanes arborées inondables des plaines alluviales dominées par *Mitragyna inermis* et *Andropogon gayanus* (Kokou et Kokoutsè, 2007).

On note aussi, la présence des espèces comme les neem, les manguiers, les terminalia, les asteraceae, les rubiaceae, les leguminosae-papilionoideae, les euphorbiaceae, les poaceae, les tecks, les bananiers, sans oublié les plantations de palmier à huile. La Région des Plateaux couvre les zones écologiques III et IV, selon la subdivision des écosystèmes du Togo de Ern, 1979. On note également de vastes plantations de tecks géré par l'Office de Développement et de l'Exploitation des Forêts (ODEF) dans la Région des Plateaux.

Faune

La faune de la plaine du Mono est diversifiée et on rencontre et on rencontre du cheptel sauvage. Essentiellement on rencontre les singes, les reptiles, les petits gibiers, les agoutis, les lièvres etc ... Il faut noter également la transhumance de grand herbivores comme : le buffle (*Syncerus caffer*) et les éléphants (*Lexodonta africana*) dans la Région Centrale. L'avifaune (pintades, perdrix, tourterelles) est abondante dans cette plaine et très redoutée par les paysans à cause des dégâts énormes qu'elle occasionne dans les exploitations agricoles (Tcheinti-Nabine, 2000). On rencontre aussi les oiseaux, les papillons et les insectes. D'après des données collectées auprès des populations autochtones, on distingue : des reptiles de tels que des lézards (*Varanus niloticus*, *Varanus exanthematicus*, *Trachilepis spp.*, *Hemidactilus spp.*, *Agama spp.*, *Chamaeleo senegalensis*, etc.) et les serpents venimeux.

3.3. Milieu humain

Situation démographique

Les données sur la population des localités de la plaine du Mono sont présentées dans les tableaux qui suivent. Ces données résultent des résultats de la RGPH de 2010. Il ressort des trois (03) tableaux, que la population totale des 15 Cantons ciblés par le projet est de 272 447

habitants dont 134 944 masculins et 137 503 féminins pour 54 243 ménages. Aussi, les deux Régions ciblées par le projet ont un total de 1 993 036 habitants dont 986 634 masculins et 1 006 402 féminins pour 409 799 ménages.

Tableau 2 : Données de la population des cantons ciblés par le projet

N°		Population			Ménages
		Masculin	Féminin	Total	
1	AKPARE	10407	10273	20680	4560
2	AMOU-OBLO	7993	7980	15973	3376
3	AOUDA	7172	7311	14483	2790
4	ATCHINTSE (ASSOUKOKO)	3002	2971	5973	1237
5	BAGO	10808	10826	21634	3692
6	GADJA (AVETONOU)	11071	10543	21614	5167
7	GLEI	18377	19551	37928	8154
8	KAZABOUA	4160	4026	8186	1516
9	KOUSSOUNTOU	8252	8237	16489	2477
10	KPELE DAWLOTOU (TOUTOU)	5968	5788	11756	2412
11	MORETAN	17727	17708	35435	6179
12	PALLAKOKO	3451	3629	7080	1559
13	TADO	7051	8980	16031	3572
14	WAHALA	15063	15149	30212	6060

15	WELLY	4442	4531	8973	1492
----	-------	------	------	------	------

TOTAL		134944	137503	272447	54243
--------------	--	---------------	---------------	---------------	--------------

Source : RGPH, 2010

Tableau 3 : Données de la population des Préfectures ciblées par le projet

N°	Préfectures	Masculin	Féminin	Total	Ménage
1	AGOU	42253	42637	84890	22032
2	AMOU	52392	52699	105091	23856
3	ANIE	61726	63202	124928	24575
4	BLITTA	68681	68977	137658	27895
5	EST-MONO	60696	61093	121789	22008
6	HAHO	121215	126945	248160	46871
7	KPELE	38180	37367	75547	17677
8	MOYEN-MONO	34460	42826	77286	15411
9	OGOU	96116	100354	196470	44592
10	SOTOUBOUA	61097	59917	121014	25448
11	TCHAMBA	65359	66315	131674	20576
TOTAL		702175	722332	1424507	290941

Source : RGPH, 2010

Tableau 4 : Données de la population des Régions ciblées par le projet

N°	Régions	Masculin	Féminin	Total	Ménage
1	Région Centrale	308443	309428	617971	113449
2	Région des	678191	696974	1375165	296350

Plateaux

TOTAL	986634	1006402	1993036	409799
--------------	---------------	----------------	----------------	---------------

Source : RGPH, 2010

3.3.2. Représentations culturelles et religieuses

Au niveau des croyances religieuses, différentes religions sont pratiquées dans la zone. Les principales religions sont l'animisme, le christianisme et l'islam. Une grande partie de la population autochtone est demeurée animiste. S'agissant du christianisme, on note plusieurs congrégations religieuses qui cohabitent, notamment les catholiques, les protestants, les presbytériens, les pentecôtistes, etc.

Malgré l'adhésion d'une forte proportion de la population aux religions monothéistes, les croyances et pratiques traditionnelles restent encore vivaces. La nature et ses principaux éléments que sont la terre, les arbres, les forêts, les pierres, etc., constituent des valeurs culturelles vénérées par les populations traditionnelles.

3.3.3. Infrastructures socio-économiques

Les principales infrastructures recensées dans la zone sont les suivantes : les infrastructures de transport, sanitaires, socio-éducatives et les équipements socio-collectifs. Dans la plaine du Mono, il existe des routes bitumées qui relient les villes. Dans les cantons on a les pistes qui sont par endroit impraticables. Le mauvais état des pistes rend certaines localités de la zone inaccessible. La présence des formations sanitaires est remarquable dans presque toutes les localités. On retrouve soit des centres médico-sociaux (CMS), des Unités de Soins Périphériques (USP), des Dispensaires. En dehors des universités publiques qui sont inexistantes, la zone d'étude dispose des infrastructures éducatives adéquates et de tous les niveaux (du préscolaire au secondaire).

Certaines localités dans la plaine du Mono bénéficient des services électriques de la CEET et de l'eau potable de la TdE, et d'autres n'en disposent pas. Mais, les moyens de communication tels que la télévision et la radio sont disponibles. Quant au téléphone portable, il est exploité à des degrés divers par la population grâce à la couverture du réseau de toutes les compagnies de

téléphonie mobile du pays. Il existe des marchés dans toutes les localités, ainsi que des institutions de micro finance.

4. IV. PUBLIC CIBLE DE L'ETUDE

Considérant les tableaux 2, 3, 4, la population des quinze (15) villages ou cantons où le projet sera exécuté, soit une population totale de 272 447 habitants dont 134 944 masculins et 137 503 féminins, est directement ciblée. De façon indirecte, la population des Régions Centrale et des Plateaux qui fait un total de 1 993 036 habitants dont 986 634 masculins et 1 006 402 féminins, est ciblée.

5. V. DUREE ET PERIODE DE L'ETUDE

L'observation des habitudes des populations des villages ciblés et les différents sondages effectués sur le terrain révèlent une grande dépendance des populations aux ressources issues des forêts.

Les enquêtes et les interviews au niveau de l'enquête socio-économique se sont déroulés dans le mois d'octobre 2019.

6. VI. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'étude peuvent être résumés comme suit :

L'étude socio-économique va décrire dans un premier temps, le contexte économique, social dans les villages et cantons concernés par la mise le projet.

DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DEL'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

La méthodologie adoptée pour réaliser la présente étude s'est voulue participative. En effet, l'enjeu social lié à l'aménagement d'une forêt communautaire nécessite l'implication des acteurs de développement de la zone d'intervention. L'ensemble des partenaires intervenant dans la zone d'étude a été rencontré. La contribution de la société civile à l'étude socio-économique a permis une meilleure assimilation du concept de foresterie communautaire et d'aménagement, la bonne diffusion de l'information au niveau local mais également la prise en compte de certaines activités génératrices de revenus ayant trait aux ressources forestières.

2.1. RECHERCHE ET ETUDE DOCUMENTAIRES

Pour élaborer ce travail, les documents scientifiques, les revues, les rapports et les thèses ont été consultés dans les bibliothèques qui traitent des sujets de l'étude socio-économique des zones dans le monde, en Afrique, au Togo et de la plaine du Mono. Ceci a permis de collecter les informations importantes sur les impacts socio-économiques des forêts en général et ceux des forêts communautaires en particulier. Ainsi, que ce soit sur internet, à la Direction Générale de l'Environnement, à l'Office du Développement et de l'Exploitation Forestière (ODEF), à la bibliothèque de l'Université de Lomé, ou au Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Etudes Environnementales (LaRBE), une analyse des ouvrages consultés ont permis de cerner les impacts socio-économiques des forêts.

2.2. INTERVIEWS ET ENQUETES DE TERRAIN

Dans le cadre de cette étude, les méthodes d'enquêtes suivantes ont été utilisées : les interviews directes aux moyens de questionnaires et des entretiens semi-directs aux moyens de guides d'entretien.

2.2.1. Enquête par questionnaire

Les quinze (15) cantons situés dans onze (11) Préfectures dans deux Régions économiques du Togo ont été sillonnés. Le questionnaire d'enquête a été administré individuellement à quinze (15) ménages de façon arbitraire dans tous les 15 cantons. Donc pour cette étude, au total 225

ménages ont été enquêtés et nous pensons cet échantillon est représentatif. Cette enquête a permis de recueillir auprès de ces personnes des réponses à un certain nombre de questions concourant d'une manière ou d'une autre à avoir des informations sur la situation socio-économique de la zone d'étude et apprécier les impacts socio-économiques des forêts. Dans le cadre de cette étude, le choix des personnes enquêtées a porté sur les chefs des ménages.

2.2. Entretiens

Dans le cadre de cette étude, des consultations publiques ont été organisées dans la cours du Chef du canton dans chaque canton à l'exception du canton d'Akparè dans la Préfecture de l'Ogou, Région des Plateaux. L'objectif général de ses consultations publiques dans le cadre de cette étude, est de rassembler certains leaders d'opinion autour des chefs cantons afin de recueillir des informations sur la situation socio-économique des différentes localités à travers un focus groupe. Dans la plupart des cas, les consultations publiques ont été organisées dans les vestibules des Chefs de chaque canton et a réuni en moyenne 15 personnes autour de leur Chef canton.

2.3. OBSERVATION

Pour cette étude il était d'une importance capitale d'observer certains faits socio-économiques sur place. A cet effet, lors des travaux de terrain certains faits socio-économiques ont été observés directement suivi de la prise des photos comme :

- ✓ les infrastructures socio-éducatives;
- ✓ les infrastructures économiques;
- ✓ les champs et autres.

Un certain nombre de difficultés ont quelque peu ralenti la bonne conduite des enquêtes sur le terrain :

- les intempéries ont quelquefois contraint les enquêteurs à suspendre certains jours de travail ;
- les difficultés de déplacement dues à l'état très défectueux des pistes dans certaines localités. Cette situation a eu pour conséquence de perturber le déroulement de l'étude. En effet, les enquêteurs n'ont bien souvent pas pu honorer à temps les rendez-vous, et parfois, quelques fois, il a fallu faire des déplacements à moto. Ce qui a été un peu éprouvant pour l'équipe.
- la méfiance dans certaines communautés due à des situations précédentes où des projets similaires sont annoncés et n'ont pas pu être exécutés comme il se doit ;
- les difficultés, pour certaines communautés, de restitution de certaines informations techniques et historiques ;

2.4. OUTILS ET METHODES

2.4.1. Outils

Le matériel utilisé dans le cadre de cette étude est de différentes natures. Il s'agit du matériel de la collecte des données. Ce matériel est composé essentiellement de :

- ✓ plusieurs documents ;
- ✓ un questionnaire ;
- ✓ un cahier ;
- ✓ un bic ;
- ✓ des papiers rames ;
- ✓ un appareil photographique ;
- ✓ une voiture de marque MAZDA 626 ;
- ✓ une moto.

2.4.2. Méthodes

Au regard de la spécificité des données à collecter et de leur nature plus qualitative que quantitative, la méthode retenue pour conduire cette étude socio-économique est la MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative.

Cette méthode a permis de collecter des données utiles à l'analyse de la situation socio-économique des localités retenue pour le projet d'aménagement des forêts communautaires dans la plaine du Mono. Tout ceci a fait suite à une recherche documentaire très fouillée sur les différentes thématiques que soulève l'étude.

Dans chaque village, une réunion collective, facilitée par les équipes d'animateurs, a été programmée pour la collecte des informations socio-économiques de base. Au cours de ces réunions, les thèmes suivants ont été abordés et débattus : l'historique du village, les activités des populations au sein et en périphérie du massif forestier communautaire, les organisations institutionnelles et sociales, les infrastructures communautaires, les modalités d'accès et de gestion des ressources forestières, les filières de commercialisation fonctionnelles, les multiples systèmes de productions, la gestion intégrée d'une forêt communautaire avec les explications du principal outil de planification utilisé que constitue le plan d'aménagement forestier, le souhait de voir les populations participer aux diverses étapes d'élaboration et de mise en œuvre du PA de la FC, les retombées économiques et sociales de ce processus, les attentes des populations, les possibilités et contraintes aux activités de développement, etc.

2.5. DEPOUILLEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

En raison de la taille réduite de l'échantillon, le dépouillement a été manuel. Il a consisté au croisement des informations et à la catégorisation des réponses. Cette procédure a favorisé la synthétisation des réponses à travers l'analyse des variantes et invariants culturelles relatives aux savoirs des enquêtés sur la situation socio-économique de la plaine du Mono. Le logiciel Excel a été utilisé pour les différents calculs.

TROISIEME PARTIE : REVUE DELITTERATURE

3.1. GENERALITES

Toute forêt, quelle que soit sa composition, est caractérisée par ses différentes fonctions.

Différentes fonctions de la forêt :

z fonction économique : concerne la production et la commercialisation de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois énergie ;

z fonction sociale : correspond au volet récréatif de la forêt en tant que cadre d'activités de détente et de loisir ;

z fonction environnementale : la forêt est une mosaïque de milieux spécifiques abritant des espèces particulières, elle joue donc un grand rôle de maintien de la biodiversité. Elle est également très importante pour le stockage du CO₂, le filtrage des eaux de pluie et la préservation des sols. Enfin, la forêt joue un rôle tampon face aux changements climatiques.

Ces trois fonctions seront prises en compte et se retrouveront à des degrés divers selon les territoires. Localement, l'une des trois fonctions peut être prédominante sur les autres sans que cela soit incompatible avec une gestion durable.

3.2. FORÊT DANS LE MONDE ET AU TOGO

Les forêts couvrent actuellement une superficie totale de 4 milliards d'hectares sur la planète, soit pratiquement le tiers de la surface des terres émergées (SCBD et GIZ, 2011). Comme en témoigne la figure 1.2, près de 56 % des forêts sont situées dans les régions tropicales et subtropicales tandis que les forêts boréales et tempérées constituent la majorité des forêts situées dans l'hémisphère nord.

Les forêts jouent un double rôle dans les changements climatiques. Alors que leur dégradation et leur destruction contribuent à émettre autour de 12 à 20 % des émissions mondiales de carbone, la préservation des forêts assure le stockage de carbone par l'entremise de leur biomasse (Lyster, 2011, Petkova et al., 2010; Stern, 2008, GIEC, 2007). On estime que les forêts mondiales stockent autour de 283 Gt de carbone dans leur seule biomasse. En comptant le bois mort, la litière et le sol, les écosystèmes forestiers stockent près de 1000 Gt de carbone, soit 50 % de plus que la quantité séquestrée dans l'atmosphère (GIEC, 2007). D'ailleurs, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et l'ensemble des comités scientifiques s'accordent pour dire que les forêts absorbent de 25 à 30 % du CO₂ à l'échelle mondiale (Locatelli et al., 2011; Canadell et Raupach, 2008).

Les forêts ne se cantonnent pas seulement à stocker du carbone. À travers leur biodiversité, les forêts fournissent des services écologiques et des ressources naturelles qui assurent la subsistance de la population humaine, qui en bénéficie pleinement (IISD, 2011, Mangion, 2010). Les populations forestières puisent dans les écosystèmes forestiers nourriture, eau, médicaments, etc. Dans le monde, 1,6 milliard de personnes doivent leur survie aux forêts, autant par les produits forestiers ligneux et non ligneux que par les services que ces écosystèmes fournissent, comme le stockage et la purification de l'eau (SCBD et GIZ, 2011; Petkova et al., 2010, SCBD, 2009).

On comprend donc que la déforestation, qui conduit au morcellement forestier, met en péril non seulement les fonctions écologiques de la forêt, mais aussi la protection des bassins versants, des sols, de la biodiversité, ainsi que les populations humaines, particulièrement celles qui dépendent fortement des forêts et qui sont confrontées à des difficultés croissantes pour satisfaire leurs besoins primaires (Bele et al., 2011; Petkova et al., 2010; CCMP, 2009; Costenbader, 2009). Des usages inadaptés du sol impactant même faiblement la biodiversité forestière auraient des répercussions considérables sur les biens et services rendus par la forêt (Bele et al., 2011). Enfin, au même titre que les églises ou les mosquées, les forêts constituent pour beaucoup de peuples forestiers des référents culturels (Lawlor et Hubermann, 2007).

La déforestation s'explique principalement par la conversion des terres forestières à des fins agricoles. Ainsi, les hommes défrichent et déboisent les régions les plus fertiles possibles pour instaurer des cultures vivrières, mais aussi de palmier à huile en Indonésie, de soja au Brésil ou des cultures de rente en Afrique, répondant ainsi non seulement à des besoins de subsistance locale, mais surtout aux impératifs des marchés nationaux et mondiaux (Proforest, 2011; Chenost et al., 2010). L'exploitation des forêts fournit une immense réserve de bois pour la construction, constituant de surcroît une ressource énergétique primaire en tant que bois de chauffe essentiel pour de nombreuses populations dans le monde. L'implantation d'infrastructures, telles les mines ou bien même les routes pour faciliter l'accès aux contrées forestières reculées, provoque également la déforestation (Proforest, 2011; Costenbader, 2009).

QUATRIEME PARTIE : RESULTATS DES ENQUETES

4.1. Organisation de la population

4.1.1. Organisation administrative et traditionnelle de la population

Organisation administrative

La population est organisée de la même manière dans toutes les localités (Cantons) concernées par le projet. On note la présence des quartiers avec des chefs de quartier qui dépendent des villages avec des chefs de village qui dépendent à leur tour des cantons avec des chefs canton qui sont sous la responsabilité des Communes dirigées par des Maires.

Organisation traditionnelle

Traditionnellement, le Canton est la plus grande entité subdivisé en villages et les villages en quartier. Chaque entité est dirigée par un chef avec les notables. Les chefs et leurs notables rendent le jugement quand il y a des problèmes entre les populations. Ils sont des garants des us et coutumes. La décentralisation et le développement participatif ont favorisé l'émergence de nouveaux pôles ou centres de décision pour la gestion du terroir. Dans le cadre du développement des cantons, des villages et quartier, on a des comités de développement (CDQ CVD et CCD) qui participent aux côtés de l'autorité traditionnelle à la mise en place des projets de développement à la base. Ils servent d'interface entre les intervenants extérieurs dans les quartiers, les villages et les cantons avec les populations. Ces comités collaborent étroitement avec les Chefs et leurs notables.

4.1.2. Organisation ethnique et religieuse

Différentes ethnies

Il existe une multitude de peuples avec plusieurs dialectes dans la plaine du Mono.

Dans la Région Centrale, on a les Kabyè, les Losso, les Tchamba, les Koussountou, les Bago, Lamba, les Kotokoli, les Moba, les Bassar, les Ewé, les Peulh etc

Dans le Région des Plateaux on recense, les Ifê, les Akposso, les Adja, les Ana, les Ewé, les kabyè, les Losso, les Kotokoli, les Moba, les Peulh etc

Différentes religions

Dans la plaine du Mono, l'animisme qui occupe la première place reste la voie des ancêtres. Outre l'animisme, on note la présence d'autres religions, notamment le christianisme avec une

diversité d'église comme : les catholiques, les pentecôtistes, les assemblées de Dieu, les baptistes etc On note aussi la présence de l'islam qui gagne progressivement le terrain.



Photo 1. Lieux de prière des chrétiens

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 2. Lieux de prière des musulmans

Source : Prise de vue Dermane.

4.2. Organisation sociale

4.2.1. Structure des maisons, mode d'éclairage, eau de consommation et type d'énergie pour la cuisine

Structure et toiture des maisons

Dans la zone du projet, on retrouve plusieurs catégories de maisons qui sont : les maisons en béton, les maisons en dure et les maisons en terre. Aussi plusieurs types de toiture des maisons

sont observés comme : les toitures en paille, les toitures en tôle, les toitures en tuile et les toitures en dalle. La présence des différentes catégories de maisons donne une idée sur la situation sociale des populations de la zone d'étude. A cet effet, il existe ceux qui vivent bien à côté des pauvres.



Photo 3. Maison en béton à toiture en dalle

Source : Prise de vue Dermane



Photo 4. Maison en dur à toiture en tôle

Source : Prise de vue Dermane



Photo 5. Maison en terre à toiture en tôle et en paille

Source : Prise de vue Dermane

4.2.2. Mode d'éclairage et eau de consommation

➤ Mode d'éclairage dans les ménages

Dans les ménages, il est utilisé de l'énergie de la CEET en grande partie selon les enquêtés. Car l'effort de fourniture des localités en énergie électrique est à l'actif du Gouvernement à travers la société de commercialisation de cette énergie. A côté de cette source d'énergie on note l'utilisation de l'énergie solaire par endroit et des groupes électrogènes qui consomment du carburant. Il faut souligner que malgré l'effort du Gouvernement, certaines localités comme : Bago et Pallakoko, n'ont de l'énergie électrique de la CEET. La figure x qui suit montre la proportion des enquêtés par rapport au mode d'éclairage dans les ménages.



Photo 6. Immeuble abritant les agences de la CEET et TdE à Amou-Oblo

Source : Prise de vue Dermane

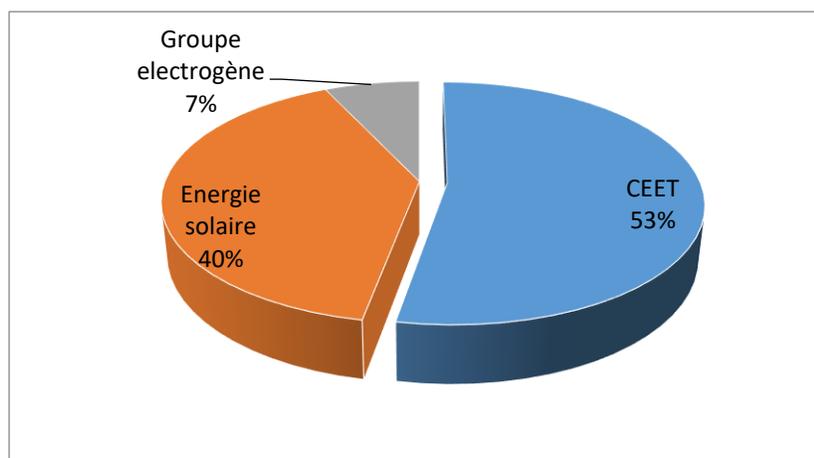


Figure 6 : Mode d'éclairage dans les ménages

Source : Travaux de terrain



Photo 7. Maison disposant un compteur de la CEET et une maison avec un panneau solaire

Source : Prise de vue Dermane

➤ **Eau de consommation dans les ménages**

Il ressort des travaux de terrain que dans les ménages, on utilise de l'eau de la TdE pour certains, l'eau des rivières, barrage et l'eau des puits ainsi que des forages. Selon les résultats des enquêtes, 9% utilise l'eau de la TdE, 31% utilise l'eau des rivières et des barrages contre 60% qui utilise l'eau des puits et forages (figure 7). Il faut souligner que la TdE n'est pas présente dans la majorité des localités. C'est seulement dans les localités comme : Amou-Oblo, Wahala, et Gleï, qui bénéficient des services de cette société Etatique qui fournit de l'eau potable.

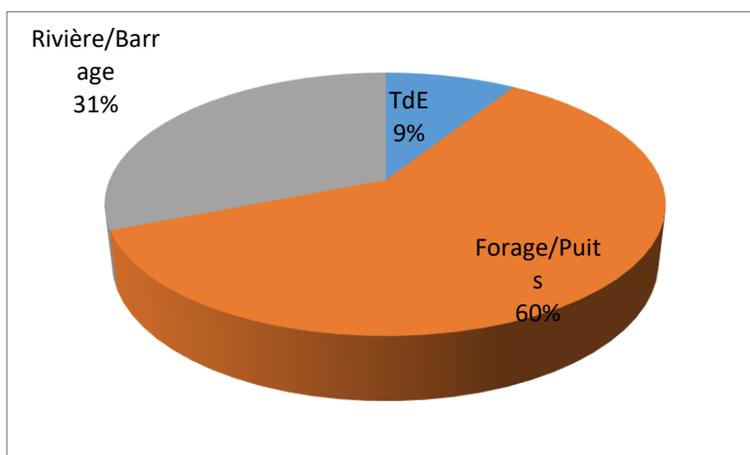


Figure 7 : Eau de consommation dans les ménages (*Source : Travaux de terrain*)



Photo 8. Forage et puits

Source : Prise de vue Dermane

4.2.3. Type d'énergie destinée à faire la cuisine dans les ménages

Dans la zone d'étude, les populations utilisent soit le bois de chauffage et le charbon de bois pour faire la cuisine. Le gaz est faiblement utilisé et très peu connu dans les ménages. Ce qui est expliqué par la figure 8 donnant l'opinion des enquêtés par rapport à l'énergie destinée à faire la cuisine dans les ménages.

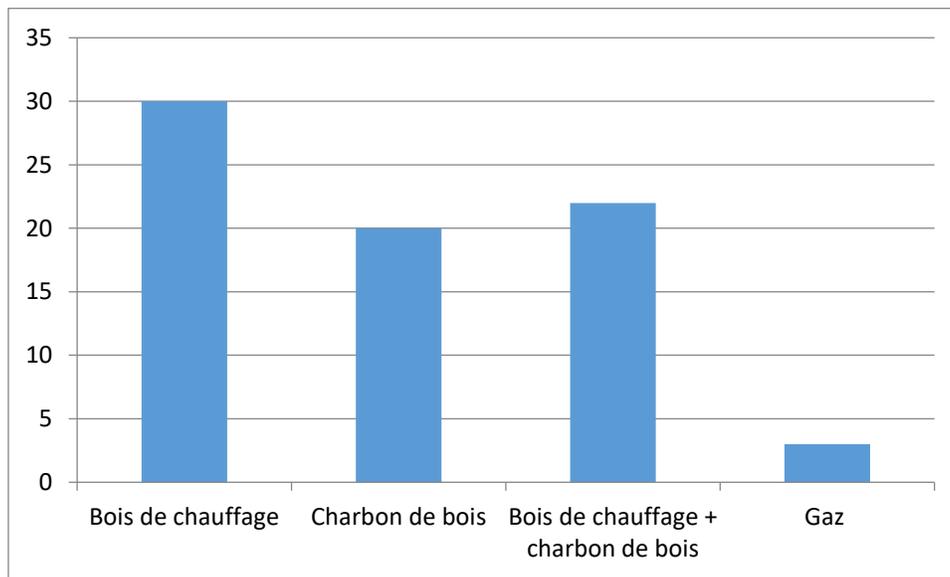


Figure 8 : Energie destinée à la cuisine dans des ménages

Source : Travaux de terrain



Photo 9.Charbon de bois

Source : Prise de vue Dermane

Selon certains enquêtés, c'est certains fonctionnaires qui utilisent le gaz pour la cuisine dans la zone d'étude.



Photo 10.Points de vente du Gaz

Source : Prise de vue Dermane

4.2.4. Hygiène et gestion des ordures ménagères

1.1.1. Hygiène

Il ressort de l'enquête que la grande partie des populations de la zone d'étude ne dispose pas de latrine (WC) pour leur besoin et le fait dans la brousse. Selon la figure 9, 47% des enquêtés le font dans la brousse, 33% dispose de WC dans les maisons (œuvre de Plan-Togo), 11% le font

dans les fosses améliorées suite aux actions de certaines ONG, et 9% le font dans les WC publics qu'on retrouve dans certaines localités.

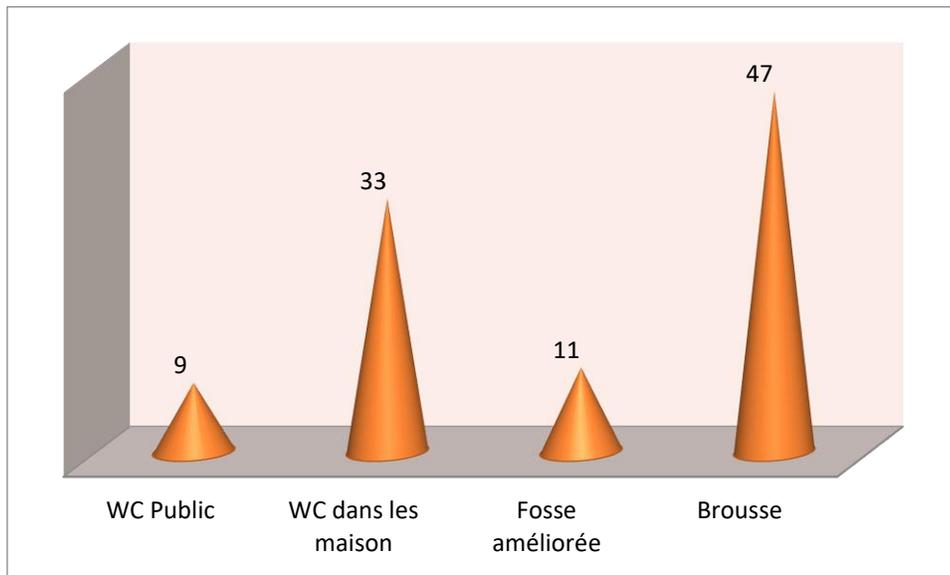


Figure 9 : Mode d'aisance

Source : Travaux de terrain

1.1.2. Gestion des ordures ménagères

Il ressort des travaux de terrain que les ordures ménagères sont laissées dans la brousse. La présence des dépotoirs sauvages en témoigne. Il n'existe pas des services organisés pour la collecte des ordures ménagères dans toutes les localités visitées de la plaine du Mono.



Photo 11. Dépotoir sauvage derrière une maison

Source : Prise de vue Dermane.

4.2.5. Système foncier

Dans les localités de la plaine du Mono, cohabitent deux modes d'accès à la terre. En ce qui concerne les modes traditionnels d'accès à la terre, le principal est l'héritage. Aussi, l'accès à la terre se fait par vente des lots de terrain dont le coût varie selon le taux d'occupation des sols et le positionnement par rapport aux grands axes routiers et aux infrastructures socio-collectives existantes dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, la vente des terres se fait par hectare.

La vente foncière se fait par le chef de la collectivité avec le consentement des autres membres. Les ventes sont toujours conclues suivant les modalités coutumières. Ce n'est qu'après cette conclusion qu'elle est complétée par les formalités juridiques réglementaires.

4.2.6. Présence des Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Plusieurs Organisations Non Gouvernementales travaillent dans la plaine du Mono. Ces organisations se sont spécialisées dans des domaines différents (tableau 5).

Tableau 5: Organisation Non Gouvernementale dans la plaine du Mono

Région	ONG	Domaine d'action
--------	-----	------------------

Région Centrale	Plan-Togo	-Education de la jeune fille -Protection de la jeune fille
	ADESCO, Creuse-Togo, RADAR, FADI, PMDCT	-Santé communautaire -Renforcement des capacités des artisans -Protection des orphelins -Santé de reproduction -Protection de l'enfant -Protection des handicapés -Appui aux groupements de femme
	GIZ, ODIAE,	-Appui aux agriculteurs -Appui dans le reboisement
	AZAP-Togo	-Appui aux groupements agricoles -Appui aux groupements de commerçant
	CADI-Togo	-Assainissement -Santé communautaire
	Plan-Togo	-Protection de la jeune fille -Education de la jeune fille -Assainissement
Région des Plateaux	AJVCA, PACIDI, OCATIB,	-Appui dans le reboisement



Source : Travaux de terrain

Selon les populations enquêtées, 73,33% trouve que la contribution des ONG au développement de leur communauté est très encourageante, 26,67% autres pense que cette contribution est encourageante (figure 10).

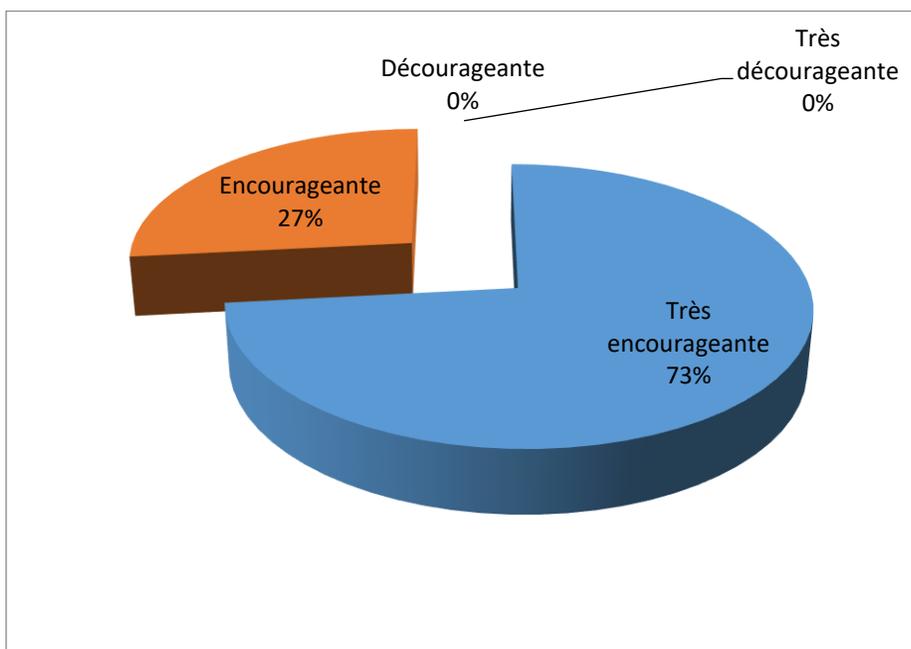


Figure 10 : Appréciation de la contribution des ONG

Source : Travaux de terrain



Photo 12. Action des ONG (Plan-Togo)

Source : Prise de vue Dermane.

4.3. Organisation économique

Dans la plaine du Mono, il se développe plusieurs activités économiques. Selon les enquêtes, 40% sont des agriculteurs qui associent l'élevage à cette activité principale, suivi des commerçants qui occupent 28%, tandis que les artisans occupent 19% (figure 11).

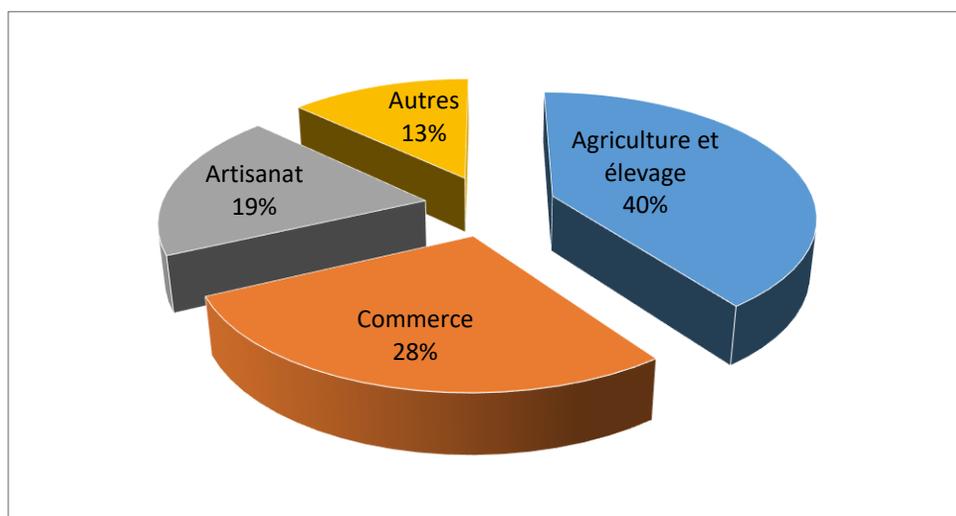


Figure 11 : Répartition de la population en fonction des activités économiques

Source : Travaux de terrain

1.2. Agriculture, élevage et pêche

La principale activité économique dans la plaine du Mono est l'agriculture. La majorité des populations vive de cette activité. Comme culture on récence le maïs, le sorgho, le haricot, le soja, le riz, le manioc, l'igname, le coton etc... On note aussi les plantations d'anacarde, de palmier à huile, de cacao et de café.



Photo 13.Champ de sorgho

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 14.Champ de maïs et la conservation du maïs récolté

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 15.Champs de soja et d'haricot

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 16.Champ de manioc

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 17.Champs de cacao et de café

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 18.Plantations d'anacarde et de palmier à huile

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 19.Butes pour planter les ignames

Source : Prise de vue Dermane.

La plupart des agriculteurs associent cette activité principale l'élevage. Les chèvres, les moutons et les poules sont élevés dans cette zone.



Photo 20. Poulailier et les moutons

Source : Prise de vue Dermane.

Il note aussi, la présence des peulhs qui élèvent les bœufs. Certains s'occupent des fermes appartenant aux grands fonctionnaires résidant dans la Capitale du pays. Selon les informations recueillies, certaines personnes se sont spécialisées dans la pêche et vivent de cette activité. Cette pêche est pratiquée le long des cours d'eau comme : Mono, Anié, Amou, Amoutchou etc

Commerce, artisanat et fonction publique

Le commerce est une importante activité dans la zone d'étude. Il est essentiellement basé sur la commercialisation des produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat. On distingue trois (03) types de commerce. Il s'agit du commerce local, du commerce national et du commerce international.

- Le commerce local, il se pratique dans chaque village qui a un jour d'animation du marché chaque semaine.
- Le commerce national, il est constaté que les commerçants des autres Régions du Togo viennent acheter dans les marchés de la zone d'étude. Il faut souligner qu'un groupe de commerçants et commerçantes se charge de payer les produits dans les marchés et les vendre dans la capitale du pays.
- Le commerce international, il s'agit des échanges commerciales entre les pays frontaliers de la plaine du Mono comme le Bénin et le Ghana.

Dans chaque village tout comme dans chaque canton, il existe des places aménagées pour les marchés. Dans la grande majorité ces places sont caractérisées par la présence des paillotes

aménagées par les commerçants. Il n'y a pas d'hangar moderne, ni de magasin à l'exception des marchés d'Amou-Oblo, de Tado et de Morétan pour la Région des Plateaux, les marchés d'Aouda et de Koussountou dans la Région Centrale où il y a des hangars modernes et des magasins.



Photo 21. Marché sans hangars modernes

Source : Prise de vue Dermane.



Photo 22. Marchés avec les hangars modernes

Source : Prise de vue Dermane.

L'artisanat aussi est une activité qui occupe une partie de la population. On y rencontre des couturiers, des coiffeurs, des mécaniciens, des menuisiers, des soudeurs, des maçons etc...dans la plaine du Mono.



Photo 23.Présence des artisans (menuiserie et soudure)

Source : Prise de vue Dermane.

Il existe des fonctionnaires dans chaque localité et surtout les enseignants, les agents de santé et les forestiers.

Situation financière des populations

La présence des différentes catégories de maisons et de toitures explique qu'il existe aussi plusieurs catégories de personnes à revenu différent. A cet effet, selon les enquêtes on distingue les personnes qui ont un revenu mensuel supérieur à 50000 F CFA qui font 5% des enquêtés, ceux dont le revenu mensuel est compris entre « 50000 F et 35000 F » font 20% des enquêtés, et ceux qui ont le revenu mensuel inférieur à 35000 F (le SMIG) font 75% des enquêtés et sont les plus nombreux (figure x).

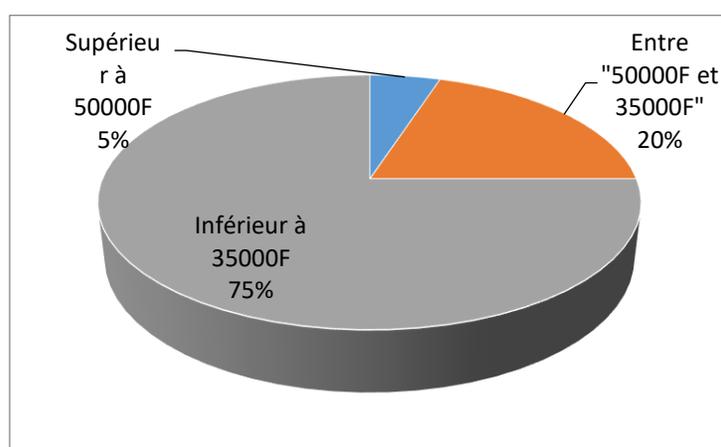


Figure 12 : Revenu mensuel

Source : Travaux de terrain

Présence des institutions financières

Il existe des institutions financières qui appuient les populations dans le développement des activités économiques. Il s'agit des institutions de micro finance qui accompagnent les populations en les octroyant des crédits remboursables. Selon la figure x, à la question existe-t-il des institutions financières qui vous appuient dans vos activités économiques ? La majorité des enquêtés a reconnu leurs existences, il s'agit de 89% des enquêtés pour un « OUI » contre 11% pour un « NON ».

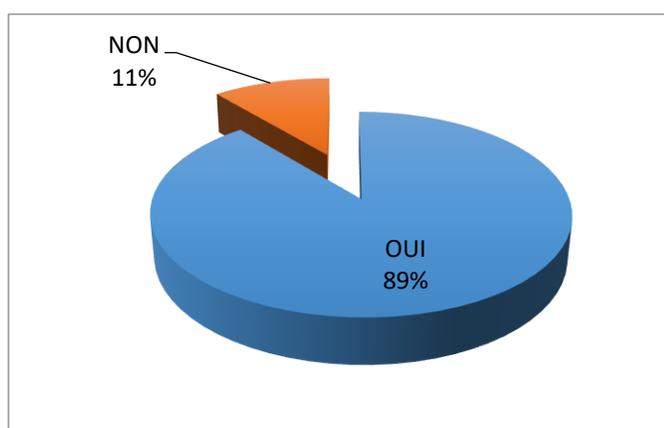


Figure 13 : Existence des institutions financières

Source : Travaux de terrain

Les différentes institutions de micro finance sont énumérées dans le tableau suivant.

Tableau 6: Les institutions de micro finance opérant dans les différents cantons

Région	Préfecture	Canton	Institution de micro finance
	Agou	Gadja (Avetonou)	FUCEC, FECECAV
	Amou	Amou-Oblo	CCAV, COOPEC-A/D, FECECAV, FUCEC
	Anié	Pallakoko	FUCEC
	Est-Mono	Morétan	

Région des Plateaux	Haho	Wahala	FECECAV, FUCEC, OIC, SOBADESC
	Kpélé	Dawlotou (Tutu)	
	Moyen-Mono	Tado	FUCEC, COOPEC, OIC
	Ogou	Akparè	
		Gleï	
	Blitta	Atchintse (Assoukoko)	FUCEC, UCLEC
Région Centrale	Sotouboua	Welly	
		Aouda	FUCEC, TIBI, UCLEC
		Kazaboua	FUCEC, TIBI, UCLEC, WAGES
	Tchamba	Bago	
	Koussountou	URCLEC	

Source : Travaux de terrain



Photo 24. Immeuble de l'institution de micro finance OIC

Source : Prise de vue Dermame



Photo 25. Immeuble des institutions de micro finance COOPEC et FUCEC

Source : Prise de vue Dermane

Infrastructures routières

Dans la zone d'étude, certaines localités comme : Wahala, Gleï et Aouda sont sur la route nationale N°1, aussi Amou-Oblo, Kpélé Tutu et Avetonou sont sur la route nationale N°5 donc facile d'accès. Mais, les autres localités sont difficiles d'accès à cause du mauvais état des pistes les reliant, surtout en saison pluvieuse.



Photo 26. Piste reliant Tchamba à Koussountou et Bago

Source : Prise de vue Dermane



Photo 27.Piste reliant Anié à Pallakoko

Source : Prise de vue Dermane



Photo 28.Piste reliant Tohun à Tado

Source : Prise de vue Dermane

4.4. Equipements socio-éducatives

4.4.1. Disponibilité et accessibilité des écoles

Il existe des écoles primaires dans tous les villages des cantons du pays. Ainsi, on dénombre environ 394 écoles primaires dans la zone d'étude. Les enfants parcourent moins d'un kilomètre pour accéder à leur école. Les collèges sont environ 76 dans la zone et les lycées au nombre de 13, ce qui explique la difficulté d'accès car les enfants pour aller dans leur établissement parcourent minimum pour la majorité plus de 10 kilomètres. Il existe aussi des écoles privées,

surtout confessionnel. Il faut souligner qu'il n'existe pas de lycée dans les cantons suivants : Kazaboua, Kpélé Tutu et Pallakoko.



Photo 29. Collège Confessionnel et plaque du Lycée à TADO

Source : Prise de vue Dermane

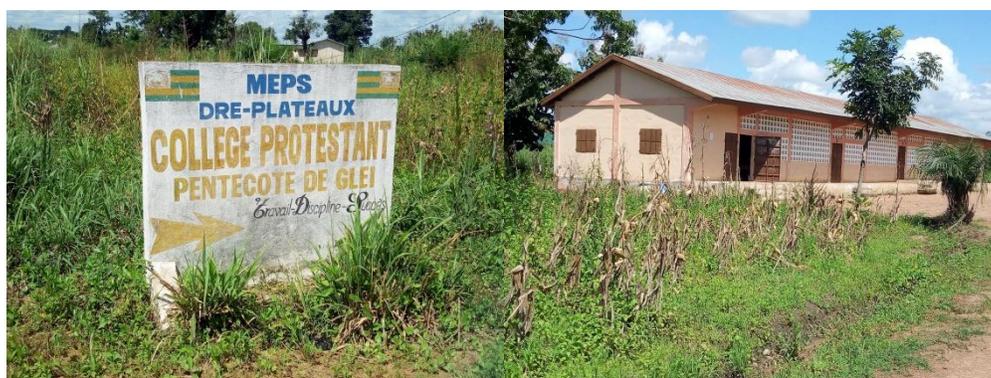


Photo 30. Collège confessionnel à GLEI

Source : Prise de vue Dermane



Photo 31. Bâtiment d'un Lycée à AKPARE

Source : Prise de vue Dermane

4.4.2. Disponibilité et accessibilité des formations sanitaires

La santé des populations étant le mécanisme de tout développement, c'est ainsi qu'elle a été identifiée comme l'une des priorités dans les différents programmes d'action du Gouvernement et ce, pour permettre aux populations de se soigner dans de bonnes conditions afin de pouvoir participer pleinement au développement socio-économique de leurs localités (Dermane, 2011). A cet effet, il ressort des travaux de terrain qu'il existe des formations sanitaires que ce soient des CMS, des USP et des dispensaires dans les cantons et villages. On note la présence des centres de santé privé aussi. Il faut reconnaître que le problème d'accessibilité ne se pose pas car les infrastructures sont disponibles et les populations parcourent moins d'un kilomètre soit moins d'une heure de marche pour y se rendre, car les 100% des enquêtés l'ont témoigné (figures 14 et 15). Mais, on déplore le manque de personnel soignant en nombre suffisant.

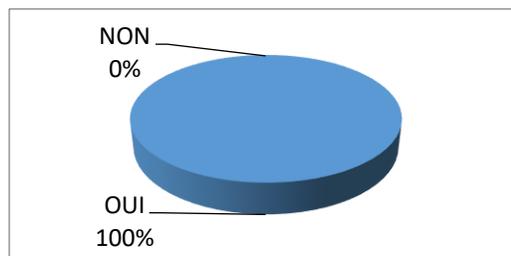


Figure 14 : Disponibilité d'un centre de santé

Source : Travaux de terrain

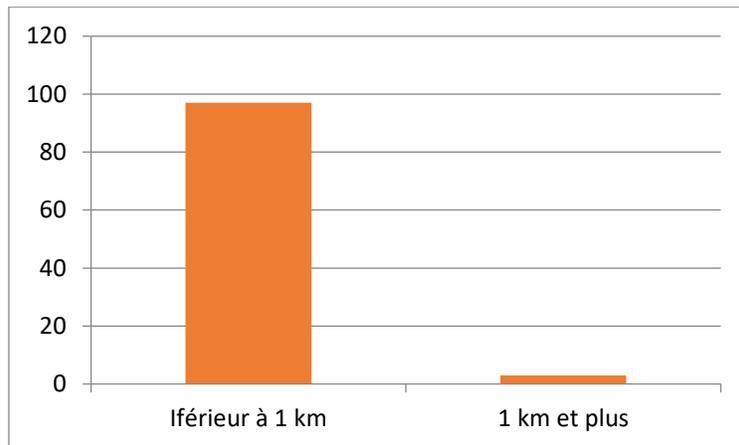


Figure 15 : Disponibilité d'un centre de santé

Source : Travaux de terrain



Photo 32. CMS d'AMOOU-OBLO et dispensaire à TADO

Source : Prise de vue Dermane



Photo 33.Plaque d'un CMS privé à GLEI

Source : Prise de vue Dermane



Photo 34.Plaque du CMS d'AKPARE

Source : Prise de vue Dermane



Photo 35. USP de BAGO

Source : Prise de vue Dermane

4.5. Connaissances sur les forêts

4.5.1. Existence des forêts

Dans certaines localités de la zone d'étude, il existe des forêts communautaires, dans d'autres les forêts étatiques. A cet effet, on rencontre les forêts communautaires à Koussountou, à Bago, Tado, Gleï, Assoukoko et Amou-Oblo. Les forêts étatiques sont gérées par l'Etat à travers son service l'ODEF. Mais les forêts communautaires sont gérées par les populations qui mettent sur pieds un comité de gestion. Il faut souligner que les populations des 15 localités ont souhaité avoir des forêts communautaires pour celles qui n'en ont pas et de renforcer les communautaires pour celles qui en ont.

Tableau 7: Forêts communautaires

N°	Localités	Superficie	Espèces
1	BAGO	6196 ha	Khaya, Karité, Iroko, Aneugesus, Lingué, Néré, Kapokier, Eben, Baobab, Ronier et Teck
2	KOUSSOUNTOU	3012 ha	Kapokier, Khaya et Aneugesus
3	AMOU-OBLO	24 ha	Teck

4	TADO	15 ha	Khaya, Iroko et Pterocarpus
5	GLEI	170 ha	Khaya, Aneugesus, Pterocarpus et Teck

Source : Travaux de terrain

Tableau 8: Forêts étatiques

N°	Localités	Superficie	Espèces
1	AVETONOU (ODEF)	1850 ha	Teck, Khaya et Iroko
2	ASSOUKOKO (Forêt classée)	10000 ha	Iroko, Akajou, Lingué, Kapokier, Bambou, Kolatier, Faux teck, cure dent, Kola gigantesque
3	PALLAKOKO (ODEF)	100 ha	Teck
4	WAHALA (ODEF)	300 ha	Teck

Source : Travaux de terrain

4.5.2. Importance des forêts

Les populations reconnaissent l'importance des forêts. Pour eux les forêts donnent les pluies, elles donnent du bois de chauffage, du bois pour le charbon de bois et du bois d'œuvre. Devant l'insuffisance des structures de santé dans la zone étudiée, les principales maladies : maux de ventre, fièvre, toux, diarrhée, paludisme, jaunisse, impuissance sexuelle, stérilité, envoûtement, sont soignées avec la pharmacopée locale. L'utilisation des plantes médicinales est très répandue dans la zone, avec 75% de la population qui y recourt. L'augmentation de la population entraîne aussi une forte augmentation de l'utilisation des plantes médicinales, dont la survie est menacée car les arbres qui sont utilisés pour des fins pharmaceutiques sont généralement écorcés, les rendant vulnérables et entraînant parfois leur mort. L'augmentation de l'usage des plantes et animaux pour la pharmacopée en fait des impacts potentiellement irréversibles.

Selon les populations, les forêts sont très importantes et bénéfiques à l'homme. Les impacts positifs des forêts qui se dégagent de notre enquête et de l'entretien des populations sont énumérés dans le tableau suivant.

Tableau 9 : **Impacts positifs des forêts**

Services d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> -Alimentation (fruits, feuilles etc) -Apiculture -Ressources génétiques -Substances biochimiques
Services de régulation	<ul style="list-style-type: none"> -Pollinisation -Dispersion des graines -Régulation du climat -Régulation des nuisibles -Régulation des maladies -Protection contre les catastrophes naturelles -Régulation de l'érosion -Purification de l'eau
Services culturels	<ul style="list-style-type: none"> -Valeurs spirituelles et religieuses -Education / inspiration -Système de connaissances -Loisirs et valeur esthétique
	<ul style="list-style-type: none"> -Matériaux de construction (logement) -Cycle nutritif

Services de soutien	<ul style="list-style-type: none"> -Formation et rétention des sols -Production d'oxygène atmosphérique -Cycle de l'eau (apporte la pluie)
----------------------------	---

Source : Travaux de terrain

Il est a noté que les populations utilisent les ressources des forêts quand bien même qu'elles sont surveillées. On pratique la chasse dans certaines forêts, aussi le bois d'œuvre, le bois de chauffage sont cherchés dans ses forêts. Dans la localité d'Assoukoko, on note l'incursion des ghanéens dans la forêt classée pour faire la chasse et pour l'exploitation du bois d'œuvre.

CINQUIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS ET CONCLUSIONS

La présente étude socio-économique des villages et terroirs villageois riverains de la plaine du Mono, sélectionnés dans le cadre du projet met en évidence de nombreuses contraintes et opportunités en termes d'aménagement forestier durable et de développement local. Cette investigation permet aussi de prendre la mesure des capacités réelles des communautés concernées.

Des nombreux enseignements sont également tirés de cet exercice, dont les plus importantes sont: [i] le caractère impératif de la réhabilitation des routes et des ponts de la zone d'étude ; [ii] le préalable du renforcement et de la consolidation des institutions communautaires. La gestion de la forêt communautaires ne peut être faite et le développement esquissé par des institutions sans ressources, atrophiées et en proie à la mauvaise gouvernance. Un véritable travail 'construction institutionnelle' s'impose, avec l'implication des autorités préfectorales et municipales, des différents partenaires, les élites et les populations locales elles-mêmes.

Il ressort de nos investigations certains faits saillants, à savoir : [i] Bien que les populations riveraines soient fortement dépendantes des forêts de par leurs activités quotidiennes (chasse, pêche et collecte des produits de la forêt), elles adhèrent à l'aménagement des forêt communautaires dont un pourcentage des bénéfices de son exploitation leur sera réservé pour des réalisations sociales à caractère communautaire : éducation, santé, points d'eaux aménagés, etc. [ii] Une réunion d'information sera organisée avant l'exploitation de chaque assiette de coupe. Ce sera l'occasion de clarifier les rôles, attentes et préoccupations des différentes parties prenantes (communes, opérateur économique et populations riveraines) lors des activités d'exploitation et d'aménagement ; [iii] pour préserver l'harmonie dans les villages lors de l'exploitation, les jeunes des villages riverains doivent être recrutés à compétence égale ; [iv] les structures associatives ne sont pas très développées. Il va falloir créer et former des structures de gestion du massif forestier du genre 'comité paysans-forêt', qui devraient assurer le contrôle des différentes pistes menant à la forêt communautaire, de peur de voir la forêt communautaire envahie par le sciage sauvage avec l'ouverture des routes parallèles. ; [v] il faudrait aussi faciliter la mise en place d'un comité de gestion des revenus procurés par l'exploitation de la forêt

communautaire ; [vi] pour éviter des conflits récurrents, il est adéquat de contribuer à la création des structures de gestion des conflits ; [vii] une analyse des filières et une élaboration des chaînes de valeur de certains produits devrait se faire au niveau de la cellule de la foresterie communautaire ; [viii] l'amélioration des voies d'accès (ouverture de route, entretien régulier des pistes rurales) va favoriser l'écoulement des produits agricoles vers les marchés les plus attrayants et stimuler la production agricole.

BIBLIOGRAPHIE

Atakpama W., Asseki E., Kpemessi-Amana E., Koudegnan C., Batawila K. et Akpagana K. (2018) : Importance socio-économique de la forêt communautaire d'Edouwossi-copé dans la Préfecture d'Amou au Togo. *Rev. Mar. Sci. Agron. Vet*, 6(1) : pp55-63.

BoukpeSSI T., 2003 : Les pratiques endogènes de conservation de la biodiversité. Cas des bois sacrés du Centre-Togo. *Mémoire de Maîtrise, Géographie, Université de Lomé*, 105p.

Dermane W. T., 2011 : Etude géographique des centres de santé dans la Préfecture de Bassar, *Mémoire de Maîtrise, Géographie, Université de Lomé*, 130p.

Koutchika, 2013 : Rapport de l'étude socio-économique sur les ressources naturelles des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin réalisée dans le cadre de l'avant-projet PPD 165/12 (F), (Ce.Sa.Re.N ONG), République du Bénin, 85p.

Tchamiè T. T. K., 1988 : Contribution à l'étude des savanes du Togo Central (Zone écologique II), *Thèse de Doctorat de l'Université de Bordeaux III*, 294p.

Tcheinti-Nabine T., 2000 : Pratiques paysannes et dynamiques des systèmes agraires dans la Région Centrale du Togo, *Thèse de Doctorat de Géographie Rurale, Université de Lomé*, 451p.

Annexe 1 : Les photos des consultations publiques



Photo : Rencontre à TADO

Source : Prise de vue Dermane



Photo : Rencontre à Wahala

Source : Prise de vue Dermane



Photo : Rencontre à Gleï

Source : Prise de vue Dermane



Photo : Rencontre à Pallakoko

Source : Prise de vue Dermane



Photo : Rencontre à Morétan

Source : Prise de vue Dermane



Photo : Rencontre à Koussountou

Source : Prise de vue Dermane



Photo : Rencontre à Amou-Oblo

Source : Prise de vue Dermane



Photo : Rencontre à Avetonou

Source : Prise de vue Dermane

Annexe 2 : le questionnaire

QUESTIONNAIRE

I/- INVENTAIRE DES AMENAGEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES

1.1. Où trouvez-vous de l'eau potable pour la consommation ?

Robinet à l'intérieur de la maison /___/ Robinet privé /___/ Robinet
communautaire /___/ Puits forés à l'intérieur de la maison /___/ Puits
forés communautaires /___/.

L'eau de surface (ruisseau, rivière, etc.) /___/ Autres (précisez)

1.2. Type d'énergie destinée à faire la cuisine ?

Bois de chauffage /___/ Charbon de bois /___/ Pétrole lampant /___/ Gaz
/___/ Énergie électrique /___/.

1.3. Type d'énergie destinée à l'éclairage à la maison ?

Pétrole lampant /___/ Gaz /___/ Energie électrique /___/
Energie solaire /___/.

1.4. Structure de la maison ?

En bois /___/ En terre /___/ En dur /___/ En béton /___/
Autres (précisez) _____

1.5. Toiture de la maison (précisez le matériau utilisé)

En paille /___/ En tôle /___/ En tuile /___/ En dalle /___/
Autres (précisez) _____

1.6. Quel type d'aisance utilisez-vous ?

WC /___/ Fosse d'aisance améliorée /___/ Tinette /___/ Brousse /___/
Autres (précisez) _____

1.7. Comment est-ce que les ordures ménagères sont gérées ?

Jetées directement à la poubelle /___/ Gardées à la maison pour collecte /___/
Brûlées /___/ Autres (précisez) _____

Si les ordures sont gardées à la maison pour collecte,

Elles le sont dans un récipient couvert /___/ ou non couvert /___/

1.8. Où sont déposées finalement ces ordures ménagères ?

Point de ramassage/désigné /___/ Dans des espaces vides /___/
Le long des cours d'eau /___/ Autres (précisez)

1.9. Combien d'écoles avez-vous dans votre localité ?

Primaire /___/ Collège /___/ Lycée /___/ Autres (précisez)

1.10. Est-ce que votre communauté dispose d'un hôpital, d'un poste/centre de santé ?

OUI /___/ NON /___/

Si NON, quelle est la distance entre le poste/centre de santé le plus proche et votre communauté ? /___/___/ km

1.11. Quelles sont les principales maladies qui se manifestent dans votre communauté ?

1.12. Y a-t-il des maladies spécifiques dans votre milieu ?

OUI /___/ NON /___/

Si OUI, indiquez ces maladies _____

II/-PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES PERSONNES INTERROGÉES

2.1. Quelle sorte d'activité économique exercez-vous ?

Agriculture /___/ Artisanat /___/ Commerce /___/ Ménage /___/
Autres (précisez) _____

2.2. Recevez-vous une assistance financière ?

OUI /___/ NON /___/

Si OUI, quelle en est la source ? Banque /___/ Prêts sur gage /___/ Famille /___/
Organisation coopérative /___/ Autres (précisez)

2.3. A titre approximatif, combien gagniez-vous par mois ?

Moins de 35.000 FCFA /___/ Entre 35.000 et 50.000 FCFA

Plus de 50.000 FCFA /___/

III/- PERCEPTIONS ET ATTITUDES DES PERSONNES INTERROGÉES VIS-A-VIS DE LA FORET

3.1. Existe-t-il une forêt dans votre milieu ?

OUI /___/ NON /___/

3.2. Quels types d'arbre on rencontre dans cette forêt ?

Teck /___/ Melina /___/ Khaya /___/ Autres (précisez)

3.3. Quelle est la superficie approximative de cette forêt ?

/___//___/ hectares

3.4. Existe-t-il les animaux sauvages dans cette forêt ?

OUI /___/ NON /___/

Si OUI, lesquels ? _____

3.5. Utilisez-vous les ressources de cette forêt ?

OUI /___/ NON /___/

Si OUI, à quelle fin ? Bois de chauffe /___/ Bois d'œuvre /___/

Produit de la chasse /___/ Autres (précisez) _____

3.6. Existe-t-il des effets de cette forêt dans votre communauté ?

OUI /___/ NON /___/

Si OUI, expliquez brièvement les effets _____

3.7. Qui gère cette forêt ? _____

3.8. La communauté est-elle impliquée dans la gestion de cette forêt ?

OUI /___/ NON /___/

Si OUI, comment ? _____

IV- LES ONG ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL

4.1. Quelles sont les ONG qui œuvrent dans votre zone ?

4.2. Précisez quelques-unes des activités entreprises par ces ONG dans votre communauté :

4.3. Comment évaluez-vous la contribution des ONG au développement de votre communauté ?

Très encourageant /___/ Encourageant /___/ Très décourageant /___/
Décourageant /___/ Ne sais pas /___/

Tableau 10 : Situation démographique

N°	Localités	Population	Nombres de village	Structure des maisons	Toiture des maisons
1	AKPARE	20 680	64	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
2	AMOU-OBLO	15 973	44	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
3	AOUDA	14 483	30	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
4	ATCHINTSIN (ASSOUKOKO)	5 973	6	Maison en terre, en dur	Toiture en paille, en tôle et en bambou
5	BAGO	21 634	29	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
6	GADJA (AVETONOU)	21 614	38	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle et en dalle
7	GLEI	37 928	106	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
8	KAZABOUA	8 186	19	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle et en dalle
9	KOUSSOUNTOU	16 489	22	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
10	KPELE DAWLOTOU (TOUTOU)	11 756	42	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
11	MORETAN	35 435	32	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
12	PALLAKOKO	7 080	14	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle et en dalle

13	TADO	16 031	25	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
14	WAHALA	30 212	46	Maison en terre, en dur et en béton	Toiture en paille, en tôle, en tuile et en dalle
15	WELLY	8 973	24	Maison en terre et en dur	Toiture en paille et en tôle

Source : Travaux de terrain

Tableau 11 : Situation sociale

N°	Localités	Ethnie	Religion	Nombre d'école	Centre de santé	Hygiène et Gestion des ordures	Mode d'éclairage	Eau de consommation	Energie pour la cuisine
1	AKPARE	Ifè, Kabyè, Losso, Ewé, Peulh	Animisme, Christianisme et Islam	24primaires, 5 collèges et 1 lycée	CMS, des USP et des Dispensaires	WC public, WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET et Energie solaire	Forage et rivière	Bois de chauffage et charbon de bois
2	AMOU-OBLO	Akposso, Kabyè, Losso, Kotokoli, Moba, Ewé, Peulh	Animisme, Christianisme et Islam	39primaires, 10 collèges et 1 lycée	CMS, des USP, et des Dispensaires	WC public, WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET et Energie solaire	TdE, forage, puits et rivière	Bois de chauffage, charbon de bois et Gaz

3	AOUDA	Kabyè, Kotokoli, Losso, Bassar, Lamba, Peulh	Animisme, Christianism e et Islam	17primaire s, 7 collèges et 1 lycée	USP et des Dispensaire s	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET		Bois de chauffag e et charbon de bois
4	ATCHINTSIN (ASSOUKOKO)	Adélé, Ewé, Kabyè, Kotokoli, Akebou, Akposso	Animisme, Christianism e et Islam	11primaire s, 3 collèges	CMS, des USP et des Dispensaire s	WC public, WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	Energie solaire	Forage et rivière	Bois de chauffag e et charbon de bois
5	BAGO	Bago, Kabyè, Losso, Lamba, Moba, Kotokoli, Logba, Ana, Peulh	Animisme, Christianism e et Islam	30primaire s, 5 collèges et 2 lycées	USP et des Dispensaire s	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	Energie solaire et groupe	Forage, puits, et rivière	Bois de chauffag e et charbon de bois

6	GADJA (AVETONOU)	Ewé, Kotokoli, Kabyè, Akposso, Watchi, Ifè, Tchamba, Peulh	Animisme, Christianism e et Islam	48primaire s, 5 collèges et 2 lycées	CMS, des USP et des Dispensaire s	WC public, WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET, Energie solaire et groupe	Forage, puits, Barrage et rivière	Bois de chauffag e, charbon de bois et Gaz
7	GLEI	Tfè, Kabyè, Losso, Ewé, Tchakossi, Tchamba, Bassar, Akposso, Kotokoli, Moba, Peulh	Animisme, Christianism e et Islam	58primaire s, 7 collèges et 1 lycée	CMS, des USP et des Dispensaire s	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET et Energie solaire	TdE, et forage	Bois de chauffag e, charbon de bois et Gaz
8	KAZABOUA	Kabyè, Kotokoli, Losso, Bassar, Adja, Peulh	Animisme, Christianism e et Islam	14primaire s, 2 collèges	USP et des Dispensaire s	Fosse amélioré e, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET et Energie solaire	Forage, puits et rivière	Bois de chauffag e et charbon de bois

9	KOUSSOUNTOU	Koussountou, Kotokoli, Tchamba, Kabyè, Losso, Lamba, Peulh	Animisme, Christianisme et Islam	30primaires, 4 collèges et 1 lycée	CMS, des USP et des Dispensaires	WC public, WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET	Forage, puits, rivière	Bois de chauffage et charbon de bois
10	KPELE DAWLOTOU (TOUTOU)	Ewé, Kabyè, Moba, Watchi, Akposso	Animisme, Christianisme et Islam	21primaires, 3 collèges	USP et des Dispensaires	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET	Forage, puits, barrage et rivière	Bois de chauffage et charbon de bois
11	MORETAN	Ifè, Losso, Kabyè, Ewé, Lamba, Kotokoli, Tchamba, Moba	Animisme, Christianisme et Islam	32primaires, 10 collèges et 2 lycées	CMS, des USP et des Dispensaires	WC public, WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs	CEET et Energie solaire	Forage, puits, et rivière	Bois de chauffage et charbon de bois

12	PALLAKOKO	Kabyè, Losso, Ewé, Lamba, Kotokoli,	Animisme, Christianism e et Islam	10primaire s, 3 collèges	USP et des Dispensaire s	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	Energie solaire	Forage, puits, et rivière	Bois de chauffag e et charbon de bois
13	TADO	Adja, Ewé, Kabyè, Losso, Kotokoli, Moba, Peulh	Animisme, Christianism e et Islam	14primaire s, 6 collèges et 2 lycées	USP et des Dispensaire s	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	Energie solaire et groupe	Forage, puits et rivière	Bois de chauffag e, charbon de bois et Gaz
14	WAHALA	Kabyè, Losso, Lamba, Kotokoli, Ewé	Animisme, Christianism e et Islam	30primaire s, 7 collèges et 1 lycée	CMS, des USP et des Dispensaire s	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	CEET et Energie solaire	TdE, forage, puits, Barrage et rivière	Bois de chauffag e et charbon de bois

15	WELLY	Kabyè, Losso, Lamba, Bassar, Kotokoli, Moba, Ewé, peulh	Animisme, Christianism e et Islam	16primaire s, 2 collèges	USP et des Dispensaire s	WC dans les maisons, besoins dans la brousse avec des dépotoirs sauvages	Energie solaire	Forage, puits et rivière	Bois de chauffag e et charbon de bois
----	-------	---	---	--------------------------------	--------------------------------	--	--------------------	-----------------------------	---

Source : Travaux de terrain

Tableau12: Situation économique

N°	Localités	Activités économiques	Produits agricoles	Produits de l'élevage	Type de marché	Jour de marché
1	AKPARE	Agriculture, élevage, artisanat, commerce et pêche	Maïs, sorgho, haricot, soja, arachide, coton, palmier	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	
2	AMOU-OBLO	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, igname, manioc, café, cacao, banane, palmier	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Moderne	Vendredi
3	AOUDA	Agriculture, élevage, artisanat, commerce et pêche	Maïs, sorgho, haricot, soja, coton, igname, arachide	Poules, pintades, chèvres, moutons, porcs, bœufs	Moderne	Lundi
4	ATCHINTSIN (ASSOUKOKO)	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, arachide, igname, coton, piment, café, cacao, palmier, ananas, banane,	Poules, pintades, chèvres, moutons, porcs, dindons, lapins, canards, bœufs	Pas moderne	

5	BAGO	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	tomate Maïs, sorgho, haricot, soja, sésame, igname, arachide, manioc, coton, anacarde	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	Lundi
6	GADJA (AVETONOU)	Agriculture, élevage, artisanat, commerce et pêche	Maïs, sorgho, haricot, soja, café, cacao, igname, coton, banane, palmier	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Moderne	Mercredi
7	GLEI	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, arachide	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	Mardi
8	KAZABOUA	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, igname, manioc	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	Jeudi
9	KOUSSOUNTOU	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, igname, riz, coton, manioc, sésame, anacarde	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	Jeudi

10	KPELE DAWLOTOU (TOUTOU)	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, riz, café, cacao, manioc, banane, palmier	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	
11	MORETAN	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, arachide, haricot, soja, coton, riz, manioc, igname	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Moderne	Lundi
12	PALLAKOKO	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, riz, gombo, manioc, canne à sucre	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	
13	TADO	Agriculture, élevage, artisanat, commerce et pêche	Maïs, sorgho, haricot, soja, riz, coton, ananas, palmier	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	Jeudi
14	WAHALA	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, manioc, igname, riz, coton, arachide	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Moderne	Samedi

15	WELLY	Agriculture, élevage, artisanat et commerce	Maïs, sorgho, haricot, soja, arachide, manioc, coton, igname, riz, anacarde	Poules, pintades, chèvres, moutons, bœufs	Pas moderne	Vendredi
----	-------	---	---	---	-------------	----------

Source : Travaux de terrain

Tableau 13 : Situation des forêts

N°	Localités	Présence de forêt	Type de forêt	Superficie	Espèce végétale	Espèce animale	Structure de gestion	Utilisation des ressources de la forêt	Souhait d'avoir une forêt communautaire
1	AKPARE	Non							Oui
2	AMOU-OBLO	Oui	Communautaire	24 ha	Lingué, Khaya, Faux teck, Iroko	Agoutis, Antilopes, Biches, Serpents	Commission bien	Bois de chauffage	Oui
3	AOUDA	Non							Oui
4	ATCHINTSIN (ASSOUKOKO)	Oui	Classée	10 000 ha	Iroko, Acajou, Kapokier, Lingué, Bamboù, Kolatier, Faux teck	Sangliers, Biches, Boas, Agoutis, Singes	MERF	Bois de chauffage, Bois d'œuvre, Chasse	Oui
5	BAGO	Oui	Communautaire	6 196 ha	Khaya, Karité, Baobab, Néré, Kapokier, Iroko, Lingué, Ronier,	Sangliers, Biches, Boas, Agoutis, Singes,	Comité de gestion	Interdit	Renforcer

					Eben	Elephants, Lions			
6	GADJA (AVETON OU)	Oui	Etatique	1 850 ha	Teck, Iroko, Khaya	Biches , Agoutis, Porc épics, serpen ts	ODEF	Les ristour nes	Oui
7	GLEI	Oui	Communa taire	170 ha	Teroca rpus, Teck, Khaya	Sangliers, Biches , Boas, Agoutis, Singes	Comité de gestion	Interdi t	Oui
8	KAZABOU A	Non							Oui
9	KOUSSOU NTOU	Oui	Communa taire	3 012 ha	Khaya, Karité, Baobab , Néré, Kapoki er, Iroko, Lingué, Ronier, Eben	Sangliers, Biches , Boas, Agoutis, Lièvres s Singes	Comité de gestion	Interdi t	Renforcer
1 0	KPELE DAWLOT OU (TOUTOU)	Non							Oui
1 1	MORETA N	Non							Oui
1	PALLAKO	Oui	Etatique	100	Teck	Sangliers	ODEF	Les	Oui

2	KO			ha		ers, Biches , Boas, Agout is, Lièvre s		ristour nes	
1 3	TADO	Oui	Communa taire	15 ha	Lingué, Faux teck	Sangli ers, Biches , Serpe nts Agout is, Lièvre s	Roi des terres et les notable s	Interdi t	Oui
1 4	WAHALA	Oui	Etatique	300 ha	Teck	Sangli ers, Biches , Serpe nts Agout is, Lièvre s, Singes	ODEF	Les ristour nes, Bois de chauff age	Oui
1 5	WELLY	Non							Oui

Source : Travaux de terrain

Annexe 3 : Les procès-verbaux des consultations publiques